Neuchâtel — No 227 (10 pages) Un numéro 15 centimes Jeudi 29 septembre 1949

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

211me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTE LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	26.—	13.20	6.70	2.40
ETRANGER:	45.—	23.—	13.—	4.50

Les échéances régulières d'abonnement sont les suivantes : 31 mars, 30 juin, 30 septembre, 31 décembre. Les changements d'adresse sont gratuits.

ANNONCES

19½ c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. 10 mm. - Avis tardifs 44, 55 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 44 c. (de nuit 55 c.), Mortuaires 28 c., ocaux 20.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

En Suisse et ailleurs

Les conséquences de la dévaluation

M. Nobs a prononcé aux Chambres un discours qu'on peut approuver en grande partie. Comme l'a relevé notre correspondant de Berne, il y a autre chose dans ce discours que le fameux : « Le franc reste le franc » proféré, il y a treize ans, par M. Meyer ; il y a autre chose que de sonores affirmations. Il y a tout de même quelques solides arguments qui militent en Suisse contre une dévaluation et le chef du département fédéral des finances a su les mettre en valeur.

Parmi ces arguments, il en est un qui doit, en particulier, retenir l'attention. Nos exportations se font pour une moitié dans les pays dont la monnaie n'a pas été touchée et, pour une autre moitié, en direction des Etats qui ont dévalué à la suite de la chute de la livre sterling. Voilà déjà une différence avec l'état de choses existant en 1936, quand nous étions un îlot de vie chère.

Mais surtout, il convient de remarquer que, si l'on en juge par les premières conséquences de la dévaluation, les nations qui ont procédé à cette opération ne sont pas précisément en train de voir baisser le coût de la vie et celui de la production. Les premiers indices montrent même le contraire, ce qui tendrait à prouver que, dans ces pays, la dévaluation n'apportera peut-être pas des avantages aussi substantiels que ceux que l'on espérait. La montée des prix ne sera pas aisément jugulée. La hausse des salaires suivra. Dans ces conditions, la concurrence pour les pays à monnaie demeurée forte a chance de n'être pas aussi redoutable qu'on le craignait.

~~~

En tout cas les déclarations faites avant-hier par sir Stafford Cripps ne sont pas très rassurantes pour les Anglais et les Communes ont manifesté, en les entendant, une certaine appréhension. L'« homme-qui-avait-promis-qu'il-ne-dévaluerait-pas » a dû confesser qu'une autre de ses prévisions ne se réaliserait pas : la vie renchérira, et d'abord les denrées élémentaires. L'homme de la rue, le salarié, le syndiqué (et c'est pourquoi les Trade-Unions en l'espèce sont loin d'être d'accord avec les chefs du Labour) payeront une fois de plus les pots cassés.

Pour masquer cette nouvelle défaite travailliste, le chancelier de l'Echiquier, reprenant les thèses des propagandistes du parti, accuse l'opposition conservatrice d'avoir provoqué la panique et d'avoir porté atteinte à la cause nationale en ne cessant de lutter contre le gouvernement. Argument bien facile ! Le ministre a annoncé aussi une aggravation des taxes sur les dividendes. On veut bien, mais où est l'encouragement à la production ? En réalité, il serait plus loyal d'en finir avec la lourde expérience dirigiste qui pèse sur les épaules de tout le monde, qui n'est certes pas seule responsable de la crise (la guerre est la grande coupable), mais qui, indéniablement, y a contribué.

~~~

Ce qui se passe en France est aussi bien significatif à cet égard. Il apparaît de plus en plus que le système de blocage des prix et salaires auquel s'en tient toujours M. Petsche a bientôt fait son temps, combattu qu'il est par les ministres socialistes et républicains populaires. Et alors jusqu'où sera entraînée notre grande voisine de l'ouest ? Certes, nous sommes loin de nous réjouir des difficultés que rencontrent déjà, du fait de la dévaluation, la France et l'Angleterre, car elles aggravent encore le malaise mondial. Cependant, si se confirme l'échec relatif du mécanisme déclenché par sir Stafford Cripps, il y aura moins encore de raisons pour dévaluer à notre tour.

Cela ne veut pas dire, au reste, que nous puissions nous reposer sur nos lauriers. La solidité de notre franc ne dépend pas uniquement des circonstances extérieures. Elle dépend aussi de facteurs intérieurs, et en tout premier lieu d'une politique de prudence financière. A cet égard, le scrutin du 11 septembre — où le peuple s'est montré plus sage que ses dirigeants ! — comporte tout son enseignement. Hélas ! ce n'était pas M. Nobs qui pouvait le rappeler !

René BRAICHET.

Une femme de ménage sauvagement attaquée par un inconnu à Lausanne

LAUSANNE, 29. — Mercredi, à 17 heures environ, une femme de ménage, travaillant dans un appartement au No 32 de la rue Mon Repos a été sauvagement attaquée par un inconnu, frappée à la tête, à moitié étranglée et traînée dans les W. C. Ses vêtements étant pleins de sang, l'agresseur les a laissés sur place pour prendre ceux du locataire et s'enfuir.

Son signalement a été donné par la victime qui a été transportée à l'hôpital cantonal et par des locataires de la maison.

LE DÉBAT SUR LA DÉVALUATION AUX COMMUNES

M. Churchill accuse le gouvernement d'avoir dilapidé 16 milliards de livres en quatre années de gaspillage

Il est grand temps, dit-il, que la Grande-Bretagne renouvelle son parlement

Une violente attaque contre sir Stafford Cripps

LONDRES, 28 (Reuter). — M. Churchill, leader de l'opposition, est intervenu dans le débat des Communes sur la motion de confiance présentée par le gouvernement à la suite de la dévaluation.

Il a tout d'abord fait observer qu'il était temps que la Grande-Bretagne renouvelle son parlement, car, à son point de vue, une Chambre des communes transformée aurait plus de chance de la sortir du bourbier. Il a signalé ensuite que pour trois raisons (la crise financière, le conflit qui oppose les partis et la découverte de la bombe atomique par les Russes), on pouvait généralement admettre la gravité de l'heure.

Il a accusé ensuite le gouvernement d'avoir dilapidé 16 milliards de livres sterling « en quatre années de gaspillage ». Ce montant, a-t-il dit, est quatre fois plus élevé que celui des dépenses que la Grande-Bretagne s'est permis à l'époque la plus prospère d'avant-guerre. Et d'accuser alors les travaillistes de n'avoir épargné aucune des ressources ou des réserves du pays.

Il s'en est alors pris à l'imposition directe qui, a-t-il dit, « plus élevée que partout ailleurs dans le monde, a pu êtres certes supportée avec fierté pendant la guerre, mais ne se justifie plus depuis la victoire ».

A la veille d'une banqueroute

M. Churchill a relevé que cette session extraordinaire du parlement avait été convoquée parce que, après avoir dilapidé toutes ses richesses, le pays se trouvait à la veille d'une banqueroute à l'intérieur et à l'extérieur. Aucune autre nation n'a été autant aidée par des secours gratuits d'outre-mer — autrement dit grâce au travail d'autres nations très laborieuses — que la Grande-Bretagne sous ce gouvernement.

« Il faudra travailler davantage »

Il a ajouté que la dévaluation aurait pour conséquence de lui faire payer près de 50 % plus cher qu'auparavant ce qu'elle achète dans la zone dollar.

Il nous faudra travailler davantage, a-t-il dit, et peiner plus durement pour acquérir la même quantité de denrées alimentaires, de matières premières et des autres marchandises sans lesquelles nous ne pouvons pas aller de l'avant. C'est malheureux, et c'est un nouveau coup porté à notre économie nationale, en même temps qu'un nouveau fardeau placé sur nos épaules.

Il s'est ensuite montré sceptique sur la réduction immédiate des tarifs protectionnistes par les fabricants américains.

J'ai toujours espéré, dit-il, une réduction importante de ces tarifs ; mais ce n'est pas le moment de se bercer d'illusion ou de voiler la vérité.

Considérations techniques

M. Churchill a déclaré qu'il aurait mieux valu ne pas fixer la parité de la livre, mais rendre libre le cours du change en employant des mesures de sécurité plutôt que de fixer le cours le plus bas qu'on puisse imaginer.

Nous l'avons fait en 1931, la dernière fois, quand nous dûmes sortir du chaos financier dans lequel les socialistes nous avaient plongés. Je ne crois pas que l'idée de libérer la livre sterling d'une parité ferme doit être exclue pour un gouvernement qui a besoin de la confiance de l'étranger. La zone sterling est encore très forte. Les nombreux pays qui ont suivi l'exemple de la Grande-Bretagne l'auraient démontré jusqu'à une certaine mesure. Cette force de la zone sterling, librement développée et appuyée par des efforts intensifs de la production de toutes les communautés intéressées, aurait plus rapidement atteint une parité considérablement meilleure, par rapport au dollar, que le cours actuel de la livre. Une monnaie britannique libérée d'une parité déterminée aurait porté un coup beaucoup moins grand aux conditions de vie. Si la livre atteignait son cours véritable, elle constituerait une ceinture de protection autour de l'Europe et de la zone sterling et créerait un sentiment de cohésion économique et politique.

L'erreur de sir Stafford Cripps

M. Churchill est d'avis que le chancelier de l'Echiquier a commis une erreur en choisissant le moment présent pour une dévaluation. Si une telle dévaluation avait été vraiment nécessaire, elle aurait dû avoir lieu avant que les réserves d'or de la Grande-Bretagne fussent épuisées.

M. Churchill devient violent

Le leader de l'opposition a parlé ensuite du revirement d'opinion du chancelier de l'Echiquier dans la question de la dévaluation et a déclaré :

L'homme de la rue ne peut que difficilement comprendre la raison pour laquelle un ministre qui possède toutes ses facultés et une réputation de droiture peut rompre avec ses anciennes convictions.

Lorsque M. Churchill affirma que la réputation de sir Stafford Cripps a été mise à mal d'une manière troublante, des cris de protestation s'élevèrent des bancs des députés travaillistes. Le chef de l'opposition a alors rappelé que sir Stafford Cripps a démenti à neuf reprises une dévaluation éventuelle de la livre sterling.

Il sera impossible à l'avenir d'avoir foi en les déclarations de sir Stafford Cripps en tant que chancelier de l'Echiquier.

Echec du gouvernement travailliste

L'ensemble de la politique d'étatisation du gouvernement se révèle chaque jour être un échec, pourtant, le cabinet a encore l'intention d'étatiser les industries de l'acier, du ciment et du sucre. Les principes fondamentaux du socialisme sont en contradiction formelle avec la nature même : ils ne pourraient que contraindre les peuples à s'adapter à une forme de communisme. Seul un appel au peuple et un nouveau parlement pourraient atténuer en Grande-Bretagne la tension croissante.

Au nom de l'opposition conservatrice, M. Churchill apporte un amendement à la motion de confiance du gouvernement, amendement disant que la dévaluation de la monnaie britannique est la consécration de l'échec du gouvernement dans le domaine économique et financier.

Défaite du gouvernement à la Chambre des lords

LONDRES, 29 (Reuter). — La Chambre des lords à majorité conservatrice, a rejeté mercredi soir par 93 voix contre 24 la motion de confiance présentée par le gouvernement sur sa politique économique et financière en ce qui concerne la dévaluation.

Ce vote ne saurait toutefois affecter la position du gouvernement, car la Chambre des lords n'a aucune compétence dans le domaine financier.

Après l'adoption d'un projet de loi sur les trolleybus et l'examen du cas de la Swissair

La législation des trusts et cartels discutée au Conseil national

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Le législateur ne peut pas tout prévoir. Aussi, lorsque le génie inventif de l'homme dote notre monde de quelque nouveauté, faut-il adapter la loi à la situation nouvelle.

Voici par exemple le trolleybus, cette « chauve-souris » des véhicules à moteur, si l'on me pardonne cette comparaison, par quoi j'entends qu'il participe de l'autobus et du tramway, comme le chiroptère prénommé tient à la fois de la souris et de l'oiseau, ainsi que l'a fort joliment observé La Fontaine, dans l'une de ses fables.

Donc, jusqu'à présent, on avait construit le régime juridique des entreprises de trolleybus en puisant les matériaux dans divers textes législatifs : loi sur les installations électriques, sur la circulation automobile sur les chemins de fer secondaires, sans oublier l'ordonnance du Conseil fédéral du 18 septembre 1908 concernant « l'octroi des concessions et le contrôle des entreprises d'automobiles, ascenseurs, et chemins de fer funiculaires aériens et autres entreprises analogues. »

A cette réglementation de bric et de broc, le Conseil fédéral propose de substituer une loi spéciale, fabriquée tout exprès pour les trolleybus. Dans son message, le gouvernement présente ainsi son projet :

La nouvelle loi doit mettre fin à un état de choses peu satisfaisant, d'abord en formulant clairement les rapports existant entre les attributions de la Confédération et celles des cantons, ensuite en précisant l'application des diverses lois et, enfin, en complétant la réglementation actuelle sur les points où elle s'est révélée insuffisante.

Des intentions aussi louables ont facilement fait l'unanimité de l'assemblée sur le projet dont tous les articles furent approuvés sans débat, sauf un qui engagea en une subtile controverse quelques-uns des plus fins esprits juridiques de la salle.

L'extension de la Swissair

Encore une entreprise de transport à l'ordre du jour, mais cette fois, c'est la « Swissair ». Vendredi dernier, les actionnaires de cette compagnie, à laquelle la Confédération est intéressée pour un peu plus de deux millions (en fait, il y a trois parts égales dont une à la Confédération, une aux P.T.T. et une aux C.F.F.), a décidé d'acheter plusieurs avions modernes pour le trafic intercontinental. Un député zuricois, M. Bühler, désirait savoir quelles avaient été les instructions données aux représentants de la Confédération pour cette assemblée.

M. Celio, coupant son exposé technique de belles envolées — le sujet s'y prêtait — répondit que les délégués officiels avaient approuvé les projets qui doivent permettre à la « Swissair » de se développer et d'être présente, avec ses appareils, sur les lignes transocéaniques. Il défendit, par d'excellents arguments, cette politique de présence, en montra les avantages économiques et dit sa confiance dans l'avenir de l'aviation commerciale suisse, cet avenir qui est dans les communications à grandes distances.

G. P.

(Lire la suite en 8me page)

UN FIDÈLE EMPLOYÉ

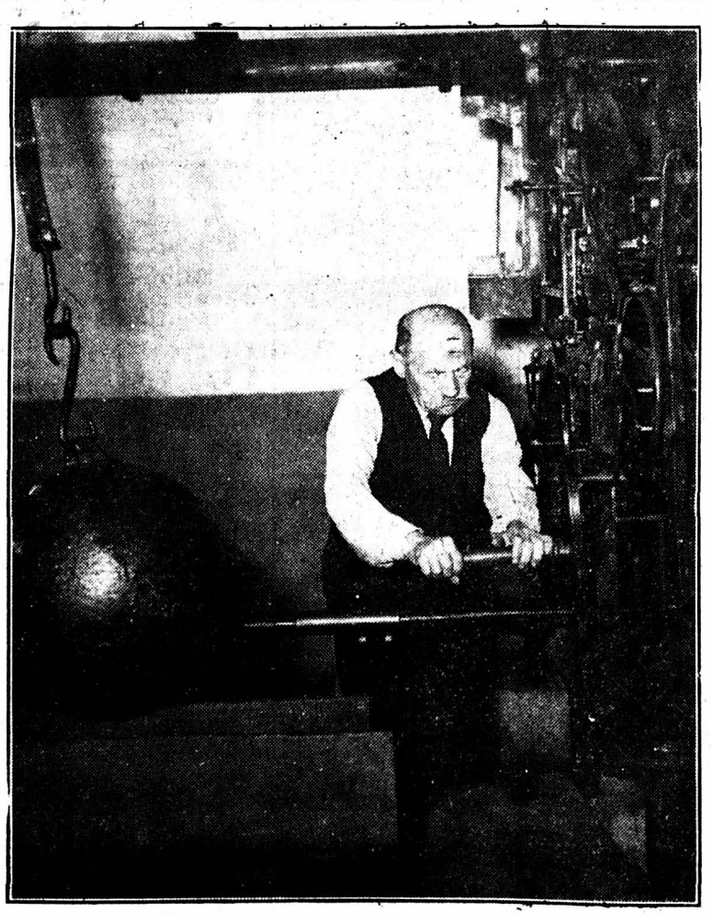

Depuis 1905, le maître cordonnier bernois Arnold Zwahlen, que nous voyons sur cette photographie, remonte, à 13 heures exactement, les poids de la mécanique du « Zytglogge » à Berne. Un bel exemple de fidélité à la tâche, puisque M. Zwahlen se retire après 44 ans de service.

UN PORTE-AVIONS DANSANT

A l'occasion du mouillage dans les eaux de Cornouailles du porte-avions « Victorious », les jeunes filles de la région ont été conviées à monter à bord où une sauterie était organisée à leur intention et à celle, bien entendu, des marins de Sa Majesté.

UN GRAVE DÉSACCORD OUTRE-RHIN

Le gouvernement allemand s'oppose au taux de dévaluation proposé par les hauts commissaires alliés

Les partis politiques appuient M. Adenauer dans sa lutte pour soutenir le cours du mark

BONN, 28 (Reuter). — Les hauts commissaires alliés sont arrivés à une entente sur le taux de dévaluation du mark allemand. Ils sont parvenus à un accord après 18 heures de pourparlers et leur décision a été communiquée dans la matinée d'hier au gouvernement allemand.

L'attitude française a été le point d'achoppement de ces discussions. Les Français voulaient mettre au point certaines conditions, avant de donner leur assentiment à une dévaluation de 25 %. Il s'agissait en particulier de fixer le prix du coke allemand pour les usages domestiques et l'exportation. Les Français estimaient que la dévaluation du mark pouvait porter préjudice à la production de l'acier français au profit de la production allemande.

Les décisions de la haute commission alliée

BONN, 28 (A.F.P.). — La haute commission alliée a publié le communiqué suivant au sujet de la dévaluation du « Deutsche Mark » ou D-mark.

La haute commission a décidé ce qui suit :

1. La haute commission alliée n'a pas d'objections à ce que le gouvernement de la république fédérale d'Allemagne fixe le taux de conversion du « Deutsche Mark » par rapport au dollar américain à 0,238 dollar pour un D-mark.

2. La haute commission reconnaît que toutes les pratiques discriminatoires et de dumping qui peuvent exister doivent disparaître et que des mesures doivent être prises en vue de l'élimination de toutes les subventions directes ou indirectes qui ont pour but de réaliser ces pratiques.

3. Ce résultat devra être obtenu avant le 1er janvier 1950. La haute commission ordonne qu'une enquête soit entreprise immédiatement pour déterminer les mesures nécessaires à la mise en œuvre de cette politique.

4. En attendant le résultat de l'enquête ordonnée par elle sur les pratiques commerciales discriminatoires, des mesures seront prises dans les sept jours, afin d'empêcher que les intérêts des pays importateurs de charbon ne soient lésés par la présente dévaluation du mark.

Ce but peut être atteint :

a) soit en maintenant pour le charbon exporté le même prix en marks qu'avant la dévaluation.

b) soit en fixant des prix de charbon à l'exportation et à l'intérieur de telle manière que la différence ne soit pas plus grande qu'avant la présente dévaluation.

Le gouvernement de la république fédérale devra soumettre à la haute commission les mesures destinées à mettre en œuvre ce qui précède.

L'ancien cours du mark était de trente cents.

(Lire la suite en dernières dépêches)

L'INGÉNU VOUS PARLE...

LE SECRET

Voilà donc la bombe atomique devenue le secret de Polichinelle. Et rendons tout de suite justice au sexe réputé bavard : ce n'est pas à une indiscrétion de Mme Chose que la bombe rouge a dû de pouvoir éclater.

La bombe atomique nous en a déjà fait voir de toutes les couleurs. Elle nous a inspiré une peur bleue et mis dans une humeur noire. Puis nous avons affecté d'en rire ; mais ce rire était jaune. Maintenant qu'elle est rouge aussi, certains prétendent qu'on peut envisager l'avenir plus en rose.

Ils ont pour cela de bons arguments, mais un peu cousus de fil blanc, me semble-t-il. Puisque, déclarent-ils, les Américains et les Russes sont désormais à égalité, ils vont pouvoir se tendre la main et s'embrasser. Dans toute bombe atomique il y a des neutrons. Eh bien ! puisque les neutrons américains et les neutrons russes se neutralisent, nous pourrons dormir sur nos deux oreilles.

Ce raisonnement serait parfait s'il était certain que la bombe atomique des Russes est exactement la même que celle des Américains. Mais il y a mille à parier contre un qu'elle est plus ou moins perfectionnée qu'elle. Dans les deux cas, les compétiteurs ne peuvent s'arrêter là et les plateaux de la balance ne sont pas en équilibre.

Souvenons-nous que le progrès est à sens unique et que, comme pour les sardines, sa devise est : « Toujours à mieux. » A l'arc primitif a succédé l'arbalète de Guillaume Tell, au fusil à pierre le fusil à aiguille, puis le Chassepot, le Lebel et enfin notre immortel 89. Quant au revolver à barillet, il a été nettement surclassé par le browning et le colt, dont se passeraient difficilement aujourd'hui les cinéastes américains. Et quelles larmes d'attendrissement ne verseraient pas Cartouche et Mandrin s'ils pouvaient assister aux exploits des gangsters modernes et se faire expliquer le fonctionnement d'une mitraillette.

Cela pour dire que je ne crois guère à la mise au rancart de la bombe atomique. La chaleur qu'elle dégage n'est encore, nous dit-on, que d'un million de degrés. On doit certainement arriver à un bien meilleur résultat.

Pour préserver le plancher des vaches où, en ruminant ses réflexions désenchantées, l'humanité s'avance désormais comme un funambule sur la corde raide, je ne compte guère, en guise de balancier, que sur un suprême vestige de raison et peut-être, chez les maîtres de nos destinées, sur l'instinct de conservation.

Sinon, dans un avenir pas très éloigné, notre monde risque fort d'être confondu, par les habitants d'une lointaine planète, avec l'astre mélancolique qui nous éclaire la nuit de sa face désertique et bouleversée. Et, tandis que des savants imagineront mainte hypothèse pour expliquer les trous dont notre pauvre boule sera percée comme une écumoire, quelque professeur, interrompant son cours, s'écriera d'une voix irritée :

— Elève Untel, vous rêvez ? Où êtes-vous ? Dans la Terre ?

L'INGÉNU.

LIRE AUJOURD'HUI

EN SIXIEME PAGE :

Exposition Th. Delachaux au Musée d'histoire

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHATEL

CONFETTI

A titre exceptionnel, le Conseil communal autorise l'usage de confetti sur la voie publique, à l'occasion de la Fête des vendanges, les samedi 1er et dimanche 2 octobre, mais seulement aux heures et endroits suivants :

Samedi, dès 16 heures, exclusivement sur l'emplacement des forains (est de la poste).

Dimanche, dès 15 heures, dans le circuit du cortège et sur l'emplacement des forains. En outre, le soir, dès 20 heures, dans les rues formant « la boucle ».

Partout ailleurs, l'interdiction réglementaire est maintenue.

L'autorisation de vendre des confetti sur la voie publique est accordée exclusivement au comité de la fête.

Il est défendu de ramasser des confetti à terre pour les relancer. Le public est prié d'intervenir lui-même, au besoin, pour réprimer cette pratique, dangereuse au point de vue sanitaire.

LA DIRECTION DE POLICE.

COMMUNE DE CORTAILLOD

Enchères de vendange

Le jeudi 29 septembre 1949, la commune de Cortaillod exposera en vente par voie d'enchères publiques, aux conditions qui seront préalablement lues, la récolte de son domaine comprenant :

94 ouvriers en blanc

et 20 ouvriers en rouge

Rendez-vous des miseurs, à 15 h., à la grande salle de l'Hôtel de commune.

Cortaillod, 26 septembre 1949.

CONSEIL COMMUNAL.

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de Messieurs W. Krêter et fils de construire une maison d'habitation et un dépôt à la rue des Draizes, sur l'article 6635 du cadastre.

Les plans sont déposés au bureau de la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 13 octobre 1949.

Police des constructions

VILLE de Neuchâtel

Etablissements publics

A l'occasion de la Fête des vendanges, les établissements publics pourront demeurer ouverts comme suit :

1. Du samedi 1er au dimanche 2 octobre, toute la nuit. Les orchestres sont autorisés à jouer jusqu'à 2 heures (pour les danses, 5 heures).
2. Du dimanche 2 au lundi 3 octobre, jusqu'à 2 heures. Orchestres, minuit.

La direction de police.

COMMUNE de BOUDRY

Cancellation de route

La route des gorges est interdite à toute circulation dès ce jour et jusqu'à nouvel avis.

Boudry, le 27 septembre 1949.

Conseil communal.

A LOUER

On cherche à échanger

appartement

de trois pièces, confort, quartier de l'Université, contre un de trois ou quatre pièces, si possible au centre. Adresser offres écrites à O. S. 82 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer une bonne

CAVE

de 14,000 litres. S'adresser à Alphonse L'Ecuyer, Hauterive.

BEAU GARAGE

à louer, quartier des Draizes, libre dès maintenant. — Tél. 5 25 35.

LOGEMENT

à louer de deux chambres et cuisine avec dépendances. Téléphoner au No 7 62 28.

A louer immédiatement

villa neuve, cinq chambres, dépendances, bains, chauffage central, jardin, situation magnifique. — S'adresser: Etude Jeanneret et Soguel, Môle 10.

A louer au Plan

GARAGE

S'adresser à F. Rychner, Verger-Rond 15, téléphone 5 17 15.

A louer

bel appartement

meublé de trois ou quatre pièces. Confort moderne, belle situation. Adresser offres écrites à L. C. 43 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

Belle chambre, confort, centre, vue. Tél. 5 38 94.

A louer belle chambre, tout confort. — Rue de l'Eglise 6, 1er à gauche.

Jolie chambre pour jeune homme, rue de l'Hôpital 20, 2me étage.

A louer trois

chambres

non meublées, éventuellement avec cuisine, jusqu'au printemps 1950. — Demander l'adresse du No 69 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle chambre meublée indépendante, au soleil, chauffable, à personne sérieuse. Tél. 5 46 40.

Deux belles chambres, confort, quartier de l'Université. — Tél. 5 27 93.

A louer pour le 1er octobre belle chambre meublée. — S'adresser à G. Schaffter, Fontaine-André 14.

PENSIONS

BELLE CHAMBRE avec pension et une chambre sans pension. Tél. 5 27 36.

Jolie chambre avec très bonne pension. Prix modéré. Tél. 5 49 43.

A louer belle chambre avec pension soignée, au centre. S'adresser : Boine No 2.

JEUNE FILLE

trouverait chambre simple et bonne pension, prix modéré, au centre. S'adresser: Grand-rue 12.

DEM. A LOUER

Petit

LOGEMENT

de trois chambres, cuisine, dépendances, au soleil, est cherché tout de suite en ville ou aux Parcs. — Adresser offres écrites en indiquant le prix à C. E. 81 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche un

appartement

de deux ou trois pièces meublé ou non. Eventuellement jusqu'au 1er avril 1950 ou pour plus longtemps. — Adresser offres écrites à T. U. 68 au bureau de la Feuille d'avis.

Qui louerait à retraité

maison

simple ou logement de trois ou quatre chambres, dépendances et jardin, pour époque à convenir? S'adresser: case postale 16257, Corcelles (Neuchâtel).

On cherche à louer, pour date à convenir, à Neuchâtel ou environs.

grand appartement ou petite villa

six ou sept pièces, même sans confort, avec jardin. On offre en échange appartement de cinq pièces, tout confort, à Neuchâtel. — Adresser offres écrites à X. A. 910 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer

MAISON DE CAMPAGNE

ou hangar, même en mauvais état, avec une ou deux poses de terrain attenant. Adresser offres écrites à A. B. 33 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche à louer

deux ou trois locaux contigus

éventuellement petit magasin, de préférence au rez-de-chaussée. Si possible au centre de la ville. Adresser offres écrites à A. N. 72 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle cherche

CHAMBRE

modeste. Adresser offres écrites à E. V. 67 au bureau de la Feuille d'avis.

CAVE

Je cherche à louer au plus tôt une ou deux grandes caves. Adresser offres écrites à S. A. 982 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

appartement

meublé ou non meublé, deux ou trois chambres avec cuisine et salle de bains. — Faire offres à Mme Du Pasquier, hôtel City, Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

ON DEMANDE

mécanicien de précision

pour travaux fins, non qualifié s'abstenir. Fabrique C. STEINER, Bôle.

Fabrique de spécialités pour le bétail, produits vétérinaires, graisses et désinfectants, engagerait pour son rayon de Neuchâtel,

représentant

visitant la clientèle agricole et désirant s'adjoindre articles de première classe. — Offres détaillées sous chiffres P. W. 7567 L., à PUBLICITAS, LAUSANNE.

CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE - NEUCHATEL

cherche

JEUNE EMPLOYÉ

au courant des travaux de bureau

Entrée immédiate ou à convenir. — Adresser les offres avec curriculum vitae, références et prétentions, à **la Direction, rue du Môle 3, à Neuchâtel.**

Deux bons ouvriers

ferblantiers ou ferblantiers-appareilleurs

sont demandés tout de suite.

Entreprise Bauermeister Frères, ferblanterie-installations sanitaires, Neuchâtel. - Tél. 5 17 86

Assurance-Vie

Agents qualifiés seraient engagés pour places stables et d'avenir par établissement d'assurance. — Faire offres avec curriculum vitae et certificats à Case postale 6658, à Neuchâtel.

Fabrique d'horlogerie de Neuchâtel engagerait un

bon acheveur

Place d'avenir pour personne capable. — Petit logement à disposition. — Adresser offres écrites à A. Z. 56 au bureau de la Feuille d'avis.

Professeur autrichien

expérimenté prendrait encore quelques élèves pour leçons particulières d'allemand, tous degrés. Renseignements : Tél. 5 31 36 de 10 h. à 14 heures.

ANGLETERRE

On demande, dans famille anglaise,

DEUX JEUNES FILLES

une pour la cuisine et une en qualité de femme de chambre. Bons soins, bons gages, voyage payé. Entrée début de novembre.

Faire offres sous chiffres P. 5618 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Fabrique de bonneterie cherche, pour son atelier de confection, bonnes

couturières

et personnes aimant la couture. — Faire offres ou se présenter : E. Apothéloz & Cie, Colombier (Neuchâtel).

ON CHERCHE

sommelière-fille de salle

honnête et sérieuse, connaissant bien le service de table ainsi que les deux langues. Entrée début octobre. Bon gain. Offres sous chiffres P. 5615 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Fabrique d'horlogerie
CHEMIN DES PAVÉS 30
engagerait

acheveur

connaissant la mise en marche

horloger complet

poseur (se) de cadrans

PLACES STABLES

Fête des vendanges

Vente d'insignes

On cherche encore quelques vendeurs qualifiés pour Neuchâtel et la région du Vignoble. — S'inscrire au plus tôt à la maison Paul Kramer, Maillefer 15, Neuchâtel.

On demande

JEUNE FILLE

pour aider au ménage. Bonne vie de famille, bons soins et salaire assurés. Entrée immédiate ou pour date à convenir. S'adresser café Vivenza, Fleurier (Neuchâtel). — Tél. (038) 9 10 36.

Pour le nettoyage de bureaux

au centre de la ville, le soir entre 19 et 20 heures, on demande une personne de confiance. — Adresser offres écrites à Z. Y. 84 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche un

ouvrier de campagne

S'adresser à René Dessaules, Fenin.

Restaurant de la ville cherche, pour le 1er octobre, une

sommelière

sachant l'allemand et le français. — Adresser offres écrites à A. B. 87 au bureau de la Feuille d'avis.

On sortirait à domicile

travail facile et bien rétribué. — Adresser offres écrites à X. B. 70 au bureau de la Feuille d'avis.

Correspondance allemande

Remplaçant (te) pour un ou deux mois demandé (e) par usine de Neuchâtel et pour début d'octobre. Adresser offres écrites à N. P. 49 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES D'EMPLOIS

RÉGLEUSE

plats et breguet, petites pièces, cherche place pour date à convenir. Adresser offres écrites à P. N. 79 au bureau de la Feuille d'avis.

CONSTRUCTEUR

expérimenté

sur mécanique de précision, machines automatiques, étampes et outillage, sachant parfaitement le français, l'anglais et l'allemand, cherche place stable. Adresser offres écrites à A. T. 80 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune couturière

ayant terminé son apprentissage cet automne cherche place à Neuchâtel ou environs, dans magasin ou atelier de couture. Libre à partir du 15 octobre. Adresser offres écrites à D. O. 66 au bureau de la Feuille d'avis.

Trois jeunes filles cherchent place pour aider à

VENDANGER

Faire offres à Meieli Stuber, Mühledorf (Soleure). Tél. (065) 7 81 10.

Jeune tailleuse

cherche place dans atelier à Neuchâtel ou environs. — S'adresser à Mlle A. Bula, guérite C. F. F., Saint-Blaise.

Employée de bureau

cherche situation dans entreprise industrielle, comptabilité et correspondance. Langue maternelle française, connaissance de l'allemand et de l'italien. Pratique : trois ans de secrétariat dans entreprise industrielle et quatre ans dans service comptable. Libre dès le 30 novembre 1949. Adresser offres écrites à N. P. 71 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme

20 ans, cherche emploi dans industrie ou commerce. — Norbert Racine, Fausses-Brayes 17.

Fromager capable de travailler seul, cherche place de

fromager-gagiste

ou de vacher pouvant aller au chalet; entrée immédiate. Joseph Guillet-Folly, Treyvaux (Fribourg).

Lessiveuse expérimentée

cherche journées. Adresser offres écrites à F. Y. 85 au bureau de la Feuille d'avis.

AU PAIR

On cherche pour le 15 novembre, pour jeune fille place dans famille distinguée parlant seulement le français. (Parle déjà assez bien le français) où elle pourrait s'occuper d'un enfant et aider au ménage. Famille Buri, Hirschlistrasse 5, Baden près Zurich. Tél. (056) 2 71 34.

ITALIENNE lingère-couturière

cherche place dans hôtel ou clinique. Adresser offres écrites à D. F. 24 au bureau de la Feuille d'avis.

Habile sténo-dactylo

au courant de tous travaux de bureau, cherche emploi pour tout de suite ou époque à convenir. — Adresser offres écrites à H. E. 947 au bureau de la Feuille d'avis.

APPRENTISSAGES

Jeune homme cherche place

d'apprenti boucher

dès le 1er novembre. — S'adresser à Alfred Furrer fils, les Grands-Cernets sur les Verrières.

PERDUS - TROUVÉS

Trousseau de clefs

perdu sur la route de Fontaines à Corcelles. Le rapporter contre récompense, Grand-rue 3, Corcelles, F. Grandjean. — A la même adresse à vendre un vélo militaire, état de neuf avec vitesses.

PROF. MÉDICALES

Mlle Rose Simmen

masseuse-pédicure
Saint-Honoré 12

DE RETOUR

Tél. 5 26 25 à partir de 11 h. — En cas de non-réponse appeler le 7 51 42.

DEM. A ACHETER

AUTO

est demandée à acheter d'occasion, noire, 10-15 CV., modèle récent. — Offres à Kunz, Fahys 151, Neuchâtel.

On cherche à acheter

PIANOS

en noyer, bon état, cordes croisées. Adresser offres écrites à Z. A. 65 au bureau de la Feuille d'avis.

Achat

Bijoux et argenterie usagés Brillants

H. Vuille

vis-à-vis Temple du bas

PIANO

On demande à acheter un piano en bon état. — Adresser offres écrites à F. C. 77 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter d'occasion, un

MOTOCULTEUR

pour vignes. — Adresser offres à M. Ernest Müller, atelier de mécanique, rue du Milieu 22, Bienne.

AVIS MÉDICAUX

Georges BERNHARD

MÉDECIN-DENTISTE

CENTRE-VILLE Tél. 5 15 68 TEMPLE-NEUF 4

DE RETOUR

Intéressante place de voyageur

En vue de l'extension de notre activité, nous cherchons pour la Suisse romande un collaborateur sérieux, pour notre service externe.

Notre maison s'occupe de la vente de machines modernes pour le nettoyage des parquets, en partie sans concurrence, et d'appareils pour grandes exploitations telles que les écoles, hôpitaux, hôtels, fabriques, casernes, banques, administrations, etc. Domaine nouveau, intéressant et offrant la possibilité de gain de

1500 à 2000 francs nets

par mois. Le travail du représentant sera facilité et appuyé par une réclame appropriée.

Chaque nouveau collaborateur sera mis au courant aux frais de la maison.

Candidats, remplissant les conditions nécessaires exigées d'un représentant sérieux et présentant bien, voudront bien adresser leurs offres avec photographie, références, ainsi que toutes les indications utiles sous chiffres V. 14964 Z., à Publicitas, Zurich 1.

Très chic **ENSEMBLE**

coupé dans un tout beau velours côtelé

LE PALETOT VAGUE

bien apprécié par sa belle coupe et tout doublé en crêpe de Chine, existe en vert, bordeaux, rouge, brun et ne coûte que **69.--**

LA JUPE DROITE

assortie au paletot, discrètement ouverte de côté, au prix avantageux de **29.50**

Une belle jupe en lainage uni ou fantaisie, depuis Fr. 19.50, à la place de celle en velours, fera un ensemble de très bon goût

Grands Magasins **AU SANS RIVAL** Maison d'ancienne renommée NEUCHÂTEL

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des marques de sympathie reçues, la famille de

Madame Paula GIRARD-HÜRZELER

remercie de tout cœur toutes les personnes qui ont entouré leur bien-aimée épouse, mère, sœur et parente et qui ont tenu à prendre part à leur grand deuil.

Dans l'impossibilité de répondre personnellement

Monsieur David YERSIN

et ses enfants remercient de tout cœur toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil et les prient de croire à leur profonde reconnaissance.

Un merci spécial pour les envois de fleurs.

Très touchées des témoignages d'affection et des nombreuses marques de sympathie reçus pendant la longue maladie de leur cher défunt et lors de leur grand deuil, Madame Fritz GUYE-AUBERSON-GRAU et famille prient tous les parents alliés, amis et connaissances de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Un merci spécial et toute notre reconnaissance à MM. les médecins et aux infirmières et infirmiers de l'hôpital des Cadolles pour leurs attentions et soins dévoués.

Vauseyon, le 29 septembre 1949.

HORLOGERIE Sauvant BIJOUTERIE ORFÈVRERIE

Seyon 12 Tél. 5 22 81

Montres OMEGA et ROLEX

Bijoux or et argent *Argent JEZLER*

RÉPARATIONS

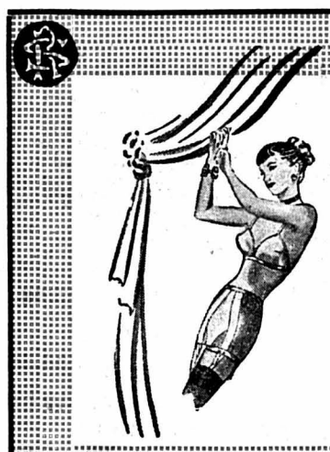

MESDAMES !
LIGNE !
ÉLÉGANCE !
par

Erès - Corsets

Mme L. Robatel

CORSETIÈRE SPÉCIALISTE

Chavannes 3 NEUCHATEL Tél. 5 50 30

Avec les célèbres produits

Elizabeth Arden

à chaque âge sa beauté

DROGUERIE Kindler PARFUMERIE

9, Rue de l'Hôpital
Tél. 5 22 69
NEUCHATEL

La Coopérative du vêtement

GRAND-RUE 6 — PREMIER ÉTAGE

HABILLE BIEN

MESURE - CONFECTION SUR MESURE - CONFECTION

CHEMISERIE - BONNETERIE
LINGERIE

A la Bonne Maison

Seyon 7 a - NEUCHATEL

VÊTEMENTS DE TRAVAIL
PANTALONS, etc.

PIANOS RADIOS DISQUES
AU MENESTREL.

FOETISCH FRERES S.A. NEUCHATEL

La reine de la route

CITROËN

Garages Apollo et de l'Evole S. A.

Faubourg du Lac 19 NEUCHATEL Tél. 5 48 16

Vins de Neuchâtel

les meilleurs crus
les bonnes années
encavages réussis
Auvernier Etat
Auvernier particulier
Champréveyres
La Coudre
Cressier Hôpital
Cressier particulier
à des prix alignés
aux rêves
des consommateurs

ZIMMERMANN S. A.
NEUCHATEL

109me année

Lingerie fine

Toutes les nouvelles façons
de la mode actuelle

chez
Le spécialiste Suter-Prêtre
NEUCHATEL

Homme coiffé
Homme distingué

CRAVATES

Un service soigné au salon de coiffure
pour dames et messieurs

P. BUCHLÉ

TERREAUX 2 - Tél. 5 30 75

LA LIGNE
NOUVELLE !

PAR L'ÉLÉGANCE D'UN MANTEAU

Schreffer G. S. A.

● *NOUVEAUTÉS D'AUTOMNE* ●

HOPITAL 14 NEUCHATEL

MAISON

Vve Edmond Berger

TROUSSEAUX

CONCERT 4 NEUCHATEL

ALLEGRO

Cycles et sports

Maison de confiance

SÉCURITÉ ÉLÉGANCE CONFORT
FABRICATION SUISSE

A. GRANDJEAN

Saint-Honoré 2 NEUCHATEL

BEAU CHOIX DANS NOS ARTICLES de **coutellerie et parapluies**

Marius Chesi *TEMPLE-NEUF 18*

TORRÉFACTION DE CAFÉS

FACCHINETTI

spécialité en

CAFÉS et THÉS

vous offre ses mélanges de choix
et de qualité.

BAR DÉGUSTATION

Rue Purry 4 Neuchâtel Tél. 5 54 24

Frey inaugure la saison avec un magnifique choix des dernières nouveautés d'automne

Voyez s.v.p. Frey VETEMENTS nos vitrines

Saucisson neuchâtelois le kg. **8.—**

Saucisse au foie le kg. **6.80**

QUALITÉ EXQUISE !

MIGROS
Société coopérative

Grand choix de chaussures

VOYEZ NOS VITRINES

Semelles de crêpe depuis . **Fr. 35.80**
Semelles de caoutchouc, depuis . . . . . **Fr. 37.80**

pour messieurs

Semelles de cuir, depuis . **Fr. 29.80**
Chaussures de soirée en cuir verni et daim, à partir de . . . . . **Fr. 37.80**

Kurth Neuchâtel

ACTION EN FAVEUR DE LA PLUME-RÉSERVOIR
chez
Reymond

De retour de vacances, vérifiez si votre plume-réservoir fonctionne parfaitement.

Bien souvent un réglage, une toute petite chose, suffira à faire fonctionner votre porte-plume, même s'il n'a pas été acheté chez nous.

Des stylos inutilisés et abandonnés au fond d'un tiroir peuvent être remis en état de marche, le plus souvent à peu de frais.

Durant notre « Action en faveur de la plume-réservoir », toutes les réparations se feront par notre atelier dans un délai de vingt-quatre heures. Apportez chez nous votre stylo ou envoyez-le par la poste.

Les principaux avantages de notre « action » :

1. Votre plume-réservoir subira une vérification gratuite, c'est-à-dire qu'elle sera nettoyée et remplie d'encre spéciale.
2. Les petites réparations seront terminées dans les vingt-quatre heures (celles reçues par poste repartiront par retour du courrier).
3. Toutes les réparations jouiront d'un tarif spécial avantageux.
4. Pour le prix de Fr. 1.—, votre nom sera gravé sur n'importe quel porte-plume.

Reymond
NEUCHATEL
Saint-Honoré 9

Problèmes de lessives ?...
Un spécialiste

Ch. WAAG machines à laver
NEUCHATEL - Manège 4 - Tél. 5 29 14

Se fait un plaisir de venir sur place et de vous proposer la machine qui vous convient. Seule maison s'occupant uniquement de buanderie; avec atelier de revision

ACTION en faveur du **Neuchâtel**
1948 Fr. 1.40 la bouteille + verre + Icha
1947 Fr. 1.60 la bouteille sans timbres
MAGASIN E. MORTHIER
LANGEL succ. NEUCHATEL

WINDEX *Spray*

LE PRODUIT IDÉAL pour nettoyer fenêtres, vitrines, miroirs, glaces d'auto, etc.

Grâce au flacon-vaporisateur, vous pouvez économiser temps et argent.

PRIX :

Flacon avec vapo Fr. 3.30
Remplissage Fr. 1.60

En vente dans toutes drogueries et bons magasins.

En gros : AGENCE WINDEX, H. Zaugg, Kramgasse 32, Berne

Varices

Si vous en souffrez, consultez-nous Spécialiste de cette question nous vous indiquerons immédiatement le seul bas qui convient. Bas invisibles lavables et réparables.

Reber

Bandagiste - Tél. 5 14 52
NEUCHATEL
Saint-Maurice 7
Timbres S.E.N.J. 5%

Combustible avantageux

Tourbe à 7 fr. 50 les 100 kg ; déchets à 7 fr. les 100 kg. ; poussière à 5 fr. les 100 kg. Rendu en cave S'adresser à André Ducommun, les Petits-Ponts.

LE BON FROMAGE
chez
H. MAIRE
rue Fleury 16

GEDO le biscuit que l'on redemande
Chavannes 16

A vendre

FRIGOS

de 45, 75 et 100 litres, 3 ans de garantie. Prix avantageux

Frigo-Service Quain
CORTAILLOD

TOUJOURS DU NOUVEAU

SOLDES ET OCCASIONS - MARCELLE RÉMY
Passage du Neubourg sous la voûte, tél. 5 12 43.
Secrétaires, divans, armoires, commodes, lavabos, tables, chaises, pendules, machines à coudre, berceaux, duvets, cuivres, dressoirs, radios, guéridons, matelas, glaces, fauteuils, livres, souliers, habits.

LOTERIE ROMANDE
plus que 2 jours !
TIRAGE A LA CHAUX-DE-FONDS

054

Pour un article de qualité **BIEDERMANN** — Pour un article de qualité **BIEDERMANN** — Pour un article de qualité **BIEDERMANN** — Pour un article de qualité **BIEDERMANN** — Pour un article de qualité **BIEDERMANN** — Pour un article de qualité **BIEDERMANN** — Pour un article de qualité **BIEDERMANN** — Pour un article de qualité **BIEDERMANN** — Pour un article de qualité **BIEDERMANN**

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LES AVENTURES DE
ROLAND DURTAL
GALLOIS, PICOCHE & Cie

par **Georges Hoffmann et Marcel de Carlini** 30

Entre deux rapières, Durtal n'eut pas de peine à découvrir un emplacement vide. Celui-ci portait, en bleu foncé, la marque d'une arme qu'on avait enlevée. Les clous qui devaient la maintenir étaient encore là. Visiblement, il s'agissait d'un poignard ou d'un stylet...

Durtal se retourna brusquement. Le comte Ferboschi venait d'entrer.

C'était un homme d'une trentaine d'années, la taille svelte bien prise dans un élégant costume clair. Le visage, chaud de teint, était agréable à regarder, la bouche charnue, les yeux ombragés de cils très longs.

D'une voix fortement marquée d'accent italien, il accueillit aimablement son visiteur.

— Je suis heureux de vous voir, Monsieur Durtal. Valentine... enfin, Mme de Rougeland, m'avait annoncée votre visite. Si je puis vous être de quelque utilité, disposez de moi.

L'Italien confirma les déclarations de la petite baronne. En sortant du théâtre ils étaient allés souper chez Mariette, puis Ferboschi avait reconduit Mme de Rougeland avenue des Marronniers. Le comte ne savait rien de plus...

Durtal remercia poliment. Puis, se levant, il enveloppa d'un geste admiratif le cadre dans lequel vivait le comte Ferboschi :

— Votre appartement est vraiment meublé avec un goût délicieux, fit-il. Cette statuette florentine est une merveille ! Et cette panoplie réunit des pièces admirables !...

Très dégagé, Ferboschi acquiesça :

— Ce sont des armes anciennes d'origine italienne. Elles viennent d'un château appartenant à ma famille, près de Ferrare...

Durtal se tourna vers les baies lumineuses :

— Et ces grandes fenêtres en plein midi ! Vous êtes un homme heureux !

— J'aime le soleil !

— Il y a longtemps que vous habitez ici ?

— Trois ans. Pourquoi ?

Le détective eut un geste d'indifférence un rien cavalier. Puis il se rapprocha de la panoplie :

— Le danger du soleil sur les papiers peints, dit-il lentement, c'est que les objets qu'on a fixés au mur depuis un certain temps y laissent leur empreinte. Ainsi, tenez... cette tache plus sombre que le fond de la tapisserie dessine nettement la silhouette d'un poignard qu'on a récemment détaché. A en juger par sa forme, ce devait être une arme bien curieuse ?

Sans sourciller ni marquer la moindre émotion, le comte répondit:

— Un stylet florentin, en effet. J'en ai fait cadeau voici quelques semaines au baron de Rougeland. Il en avait très envie et s'en servait en guise de coupe-papier. Il le gardait toujours sur son bureau. C'était original, n'est-ce pas ?

Sans répondre, Durtal fit un pas vers la porte. La main sur la poignée, il dit enfin, la voix neutre, sans timbre :

— Je vous remercie, Monsieur, des quelques renseignements que vous avez bien voulu me donner et je m'excuse encore d'être venu vous importuner à votre domicile.

Le comte s'inclina courtoisement :

— Ce que j'ai pu vous dire est bien peu de chose, hélas ! Mais si cela peut servir à confirmer l'identité du malheureux baron, j'en serai très heureux. Je suis vraiment navré de ce drame pour cette pauvre Valentine ! C'est une si bonne amie à moi et à ma famille !

~~~

Sur les cinq questions posées par le commissaire de police de la rue Neuve, Roland Durtal était certain de pouvoir répondre au moins à quatre d'entre elles. Le comte Ferboschi avait tué Suzanne Verbois d'un coup de stylet en la mettant en taxi, place du Canal, à 2 heures du matin.

Mais, pourquoi ? Et surtout pourquoi le baron de Rougeland s'obstinait-il à jouer l'amnésie ? Le mécanisme du drame échappait encore au détective.

Il obtint une entrevue avec l'accusé, dans sa cellule.

Tout de suite, l'homme se hérissa, violent, emporté :

— Ne peut-on me laisser une heure en paix ? Même ici ?

Durtal lui posa doucement la main sur l'épaule :

— Monsieur de Rougeland... commença-t-il.

L'autre se cabra :

— Je ne suis pas le baron de Rougeland ! cria-t-il. Ni aucun des personnages dont on essaie depuis huit jours de me faire épouser la personnalité. Je n'ai plus de nom, comprenez-vous ? Plus de famille. Plus de logis. Plus de passé ! Je ne suis plus rien ! Plus rien ! Plus rien !

Sans se laisser désarçonner, Durtal reprit, encore plus doucement, presque avec une affection apitoyée:

— Monsieur de Rougeland, je ne suis pas un policier, vous le savez. Ni un agent aux gages de votre femme. Nous pouvons parler d'honnête homme à honnête homme. Faites-moi confiance.

L'accusé ricana :

— Il vous faut la confiance d'un assassin ?

— Vous n'êtes pas un assassin ! affirma Durtal avec force.

L'homme haussa les épaules :

— Qu'en savez-vous, alors que je ne le sais pas moi-même ?

Persuasif, Durtal expliqua :

— Vous ne pouvez pas avoir tué cette fille, comprenez-vous, parce que vous aviez les mains nues et que le manche du poignard ne portait aucune empreinte !

Puis fouillant le regard de l'accusé qui baissait la tête, il poursuivit :

— L'amnésique ne peut connaître le nom de l'assassin. Le baron de Rougeland, lui, est mieux renseigné. Cessez de jouer la comédie et vous pourrez parler. Non ?

La tête toujours baissée, l'homme répéta, buté :

— Je ne suis pas le baron de Rougeland. Je ne me souviens de rien.

Alors, Durtal éclata. Prenant à deux mains le visage du malheureux, il le força à regarder en face :

— Enfin, bon Dieu, lança-t-il, est-ce que vous comprenez que toutes les charges relevées contre vous se sont effondrées ? Que je sais parfaitement comment Ferboschi, pour se débarrasser d'un mari gênant, a réussi à réveiller votre ancienne passion du jeu, à vous entraîner dans de sordides aventures afin de vous compromettre aux yeux de votre femme et à vos propres yeux ? Puis voyant que les choses n'allaient pas assez vite, il a machiné toute cette affreuse tragédie, ce crime aux résultats spéculatifs et lointains, ce meurtre à crédit où vous deviez laisser votre honneur et votre tête !

Rougeland se dégagea violemment:

— Taisez-vous !

Impitoyable, Durtal poursuivit :

— Est-ce que vous ne comprenez pas que si vous persistez dans votre comédie je vais être obligé, moi, de faire la preuve de votre identité ?

L'accusé blêmit.

— Qu'est-ce que vous dites ?

— Oh ! ce ne sera ni long ni compliqué, reprit Durtal. L'anthropologie possède à présent vos empreintes digitales, et les domestiques d'aujourd'hui n'apportent pas assez de minutie à leur besogne pour qu'on ne les retrouve pas, ces empreintes, par dizaines, dans votre cabinet de travail ou votre salle de bains ! Le fichier de votre dentiste apportera d'autres preuves. Une page dictée, même si vous déguisez votre écriture, établira sa similitude avec votre ancienne correspondance ! Faut-il en venir là ? Est-ce cela que vous voulez ?

Le baron de Rougeland chancela. Durtal dut le soutenir, le conduire au tabouret de bois blanc sur lequel il s'effondra. A deux ou trois reprises, l'homme passa la main sur son front, sans rien dire. Puis, les coudes aux genoux, les yeux rivés au sol, la tête entre ses paumes, il parla d'une voix grave, émouvante, pitoyable :

— Vous avez raison. J'espérais pouvoir tenir... tenir jusqu'au bout, quelle que soit l'issue.

(A suivre)
~~~

FIANCÉS

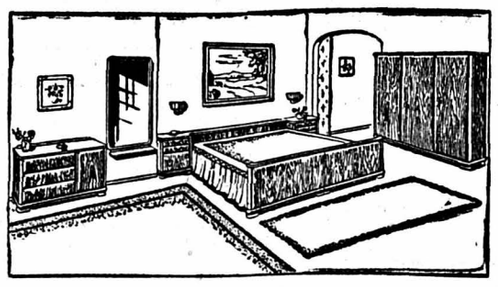

Pour économiser des centaines de francs allez directement au magasin offrant toutes garanties et où les meubles sont calculés au plus bas

Payements par mensualités des plus avantageuses

Tous mobiliers achetés sont livrés franco domicile par camion

PAS DE VOYAGEURS... PAS DE CATALOGUES... mais des PRIX à la portée de toutes les bourses

CHOIX CONSIDÉRABLE EN :

Chambres à coucher	depuis	1014.—	Sommiers métalliques pour lits une place	depuis	52.50
Salles à manger	»	580.—	Divans métalliques pour une personne	»	92.—
Studios quatre pièces	»	533.—	Matelas métalliques pour une personne	»	70.—
Divans-lits	»	120.—	Bureaux ministres	»	220.—
Fauteuils	»	89.—	Tapis, fond de chambre	»	47.90
Meubles combinés	»	550.—	Entourages moquette coton	»	95.—
Entourages de divans	»	160.—	Tables à allonges	»	159.—
Lampadaires	»	62.—	Chaises	»	24.—

SEULE L'ORGANISATION

Meubles G. Meyer
NEUCHATEL

Rues Saint-Honoré et Saint-Maurice

peut vous fournir de tels avantages :

5 ans de garantie — Livraison franco — Reprise de vos vieux meubles — Arrangement de paiement — Livraison certaine du mobilier que vous avez choisi vous-même — Et un choix unique dans tous les genres de meubles

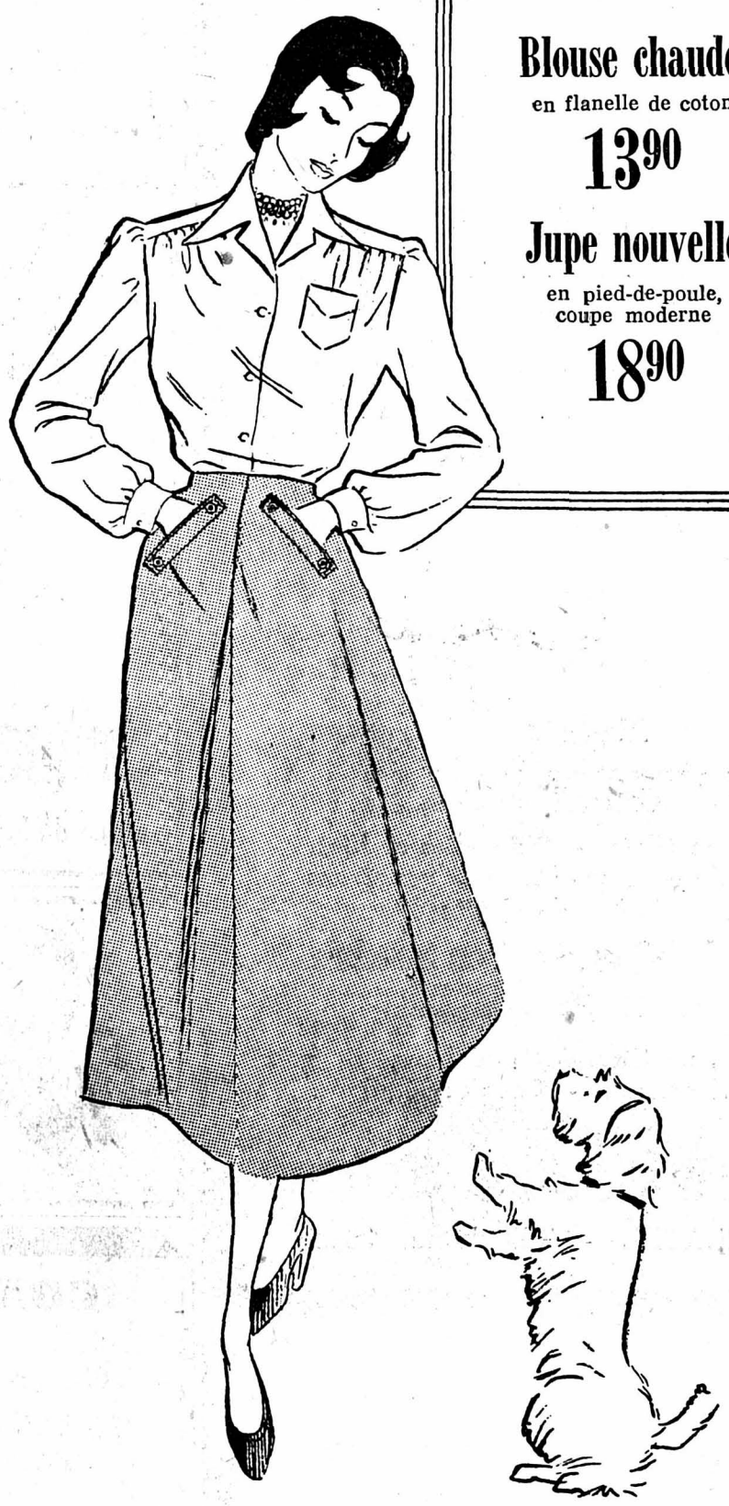

Blouse chaude
en flanelle de coton
13.90

Jupe nouvelle
en pied-de-poule, coupe moderne
18.90

La belle confection pour dames

aux Armourins
NEUCHÂTEL

Pour Votre Jardin

Mes plants de qualité

FRAMBOISIERS : « SURPASSE MERVEILLE DES QUATRE SAISONS », belle et productive : 25 pièces, Fr. 10.50 ; 100 pièces, Fr. 40.—. « LLOYD GEORGE » à très gros fruits : 25 pièces, Fr. 13.— ; 100 pièces, Fr. 50.—.
FRAMBOISE-MYRTILLES, noire, à l'arome de la myrtille, ne drageonne pas, excellente nouveauté de mérite : Fr. 2.40 ; 5 pièces, Fr. 9.50 ; 10 pièces, Fr. 18.— (distance entre les plants, 1 mètre).
RAISINS DE MARS et **CASSIS** à gros fruits, forts plants en rapport, Fr. 2.40 ; 10 pièces, Fr. 22.50. Tige greffée à 1 m., Fr. 5.50
GROSEILLIERS ÉPINEUX : Fr 2.75 ; 10 pièces, Fr. 26.—. Tige greffée à 1 m., Fr. 5.50
RONCE D'AMÉRIQUE : « Th. REIMERS », grosse noire tardive, Fr. 3.— ; **GÉANTE « IDÉAL »**, très grosse noire hâtive, Fr. 3.80.
RHUBARBES : en bonnes sortes, la pièce, Fr. 2.20.
PÊCHERS DE VIGNE : forts buissons « Belle des Croix-Rouges », Fr. 9.—.
ARBUSTES A FLEURS, variés en belles sortes. Fr. 5.50 ; 10 pièces, Fr. 52.—.
COLIS RÉCLAME : douze plantes vivaces pour bordure et rocaille, en beau mélange à mon choix, Fr. 12.— ; douze plantes vivaces pour groupes et plates-bandes, beau mélange à mon choix, Fr .15.—.

Expéditions soignées par les

Pépinières W. MARLÉTAZ, Bex

Tél. (025) 5 22 94 — CATALOGUE SUR DEMANDE

UN BISCUIT SPRATT'S

pour chaque race de chien
Rayon complet pour tous les accessoires

H. LUTHY
Terreaux 3
NEUCHATEL

Vino Nostrano, Fr. 1.30 le litre
Montagne . . . . . Fr. 1.25
Barbera . . . . . Fr. 1.60
Valpolicella . . . Fr. 1.60
première qualité, échantillon gratuit, à partir de 30 litres.
FRUITS EN GROS
(Früchteversand)
Case postale 60, Muralto

A vendre d'occasion quelques
VÉLOS
d'homme et de dame, de 80 fr. à 250 fr. S'adresser à W Schneider, cycles, Parcs 50.

Une tache à votre habit ! vite un flacon de
Mencioline
LE MEILLEUR DÉTACHANT
Le flacon Fr. 1.70
Dans les pharmacies et drogueries seulement

A vendre un
VOILIER
« Yollenkreuzer », 20 m2, en acajou, parfaitement aménagé, état de neuf — Adresser offres écrites à R. S. 95 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre d'occasion un
vélo-moteur
« Cucciolo », à l'état de neuf. Plaque, taxe et assurance payées. Prix 780 francs ; éventuellement facilités de paiement. — S'adresser à W. Schneider, cycles, Parcs 50.

(41)

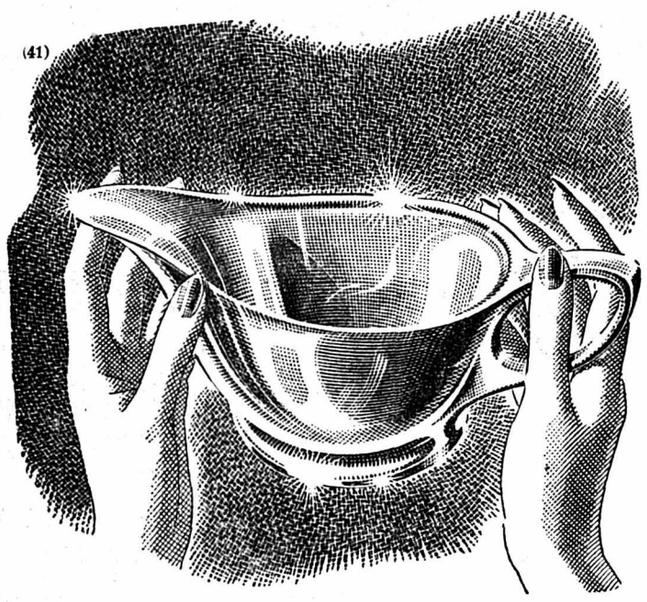

L'argent ne fait pas le bonheur - mais l'argenterie fait la demeure

Elle révèle au premier coup d'œil, par son aspect lumineux ou terne, les qualités de la maîtresse de maison. L'argenterie est le miroir impitoyable des vertus ménagères. Grâce à SILVO, si doux pour l'argenterie, SILVO, si facile à employer, ce miroir peut refléter en tout temps, avec une splendeur incomparable, vos qualités de maîtresse de maison. SILVO garantit à votre argenterie l'éclat lumineux d'un métal resplendissant aussi précieux que votre réputation de femme d'intérieur !

Silvo
LIQUID SILVER POLISH

AGENTS : SARIC s.à r.l. — LAUSANNE — 10, BEL-AIR MÉTROPOLE

« MAYTAG »

La machine à laver moderne et pratique...

Lave rapidement et à fond, tout en ménageant le linge.

Grandeur appropriée... peut contenir trois ou quatre draps.

Entretien facile...

la machine est entièrement émaillée.

Installation simple... une prise lumière suffit.

Modèles avec essoreuses électriques de Fr. 940.- à 1100.-. Nombreuses références. Prospectus et démonstration par

Beck & Cie
Peseux
Tél. 6 12 43
Livraisons rapides franco partout

DEPUIS CE MATIN

l'horaire

est en vente partout

VOUS VOUS PROCUREREZ CET INDICATEUR

- *parce qu'il est simple, pratique et précis*
- *parce que c'est le seul horaire complet entièrement confectionné dans le canton*
- *parce que l'« Eclair » est spécialement conçu pour les voyageurs de nos régions*
- *parce qu'il ne coûte qu'un franc l'exemplaire*

Et n'oubliez pas que le nouvel horaire d'hiver entrera en vigueur

SAMEDI A MINUIT

BAISSE DE PRIX

Pour la Fête des vendanges,
un aperçu du grand choix de nos excellentes

Volailles suisses

POULETS extra-tendres, gros et petits, le ½ kg. **Fr. 4.– à 5.–**
POULES . . . . . le ½ kg. **Fr. 3.–**
COQS pour soupe ou ragoût . . . le ½ kg. **Fr. 2.50**
CANETONS . . . . le ½ kg. **Fr. 3.– et 4.–**
OIES très tendres . . . . . le ½ kg. **Fr. 3.–**
PIGEONS . . . . . la pièce **Fr. 2.– et 3.50**
CANARDS SAUVAGES . . . la pièce **Fr. 7.–**
PIGEONS SAUVAGES . . . la pièce **Fr. 3.50**

LAPINS

frais du pays . . . . . le ½ kg. **Fr. 3.–**

ESCARGOTS

POISSONS DU LAC

Palées et filets - Bondelles et filets
Filets de perches - Filets de vengerons
Truites de rivière

CABILLAUD entier et en tranches
FILET DE DORSCH

Ménagères, profitez de cette baisse de prix intéressante - Gros et détail

LEHNHERR Frères

NEUCHATEL - Téléphone 5 30 92

Pour votre nouvelle toilette
... un nouveau sac

Venez voir notre choix
et nos nouveaux prix,
vous n'en croirez pas vos yeux !

Guye-Rosselet
MAROQUINIER

A vendre ou à échanger plusieurs

voitures limousines

de 10-13 CV. contre plus petites. Pour visiter, renseignements : Garage de la Balance, rue du Pommier. Tél. 5 29 89.

Dans vos excursions

n'oubliez pas un appareil de photo, ou de ciné. Adressez-vous au spécialiste

PHOTO ATTINGER

7, pl. Piaget-3, pl. Purry
NEUCHATEL

Démonstrations et conseils gratuits.

Travaux de qualité.

A vendre pour cause de double emploi, un

moulin électrique

pour café, marque « La Perle », voltage 130-220, en très bon état. Prix avantageux. — S'adresser au magasin E. Barbezat-Blanc, Môtiers (Neuchâtel).

A vendre pour cause de maladie

« CITROEN » 11 L., 1949

Adresser offres écrites à L. S. 78 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre voiture

« Fiat Topolino »

modèle 1948, en parfait état sous tous rapports. Adresser offres écrites à S. R. 75 au bureau de la Feuille d'avis.

ZEISS IKON

objectif Novar Anastigmat 1 : 6,3, F = 5 cm., seize photographies 3×4. Appareil de poche, état de neuf, vendu avec accessoires. Fr. 75.—. Demander l'adresse du No 86 au bureau de la Feuille d'avis.

« Adler Junior »

à vendre, modèle 1939, 5 CV., parfait état de marche, prix très intéressant. S'adresser à R. Marthe fils, Cormondrèche, téléphone 8 13 57.

A vendre

poussette de chambre

garnie rose, complète, en parfait état. Vy d'Etra 121, la Coudre.

Literie neuve

Divans métalliques, 90 × 190, tête et panneaux mobiles, protège et matelas damassé Fr. 195.—. Matelas à ressorts Fr. 170.—. Matelas depuis Fr. 55.—. Divan avec matelas damassé 120 × 190, Fr. 195.- Impôt, port compris. — Reymond, tapissier, Lausanne, Deux-Marchés 18 bis.

A vendre

d'occasion, tables, lavabo, tabourets, glace, divan, ainsi qu'une poussette de chambre et une poussette beige dernier modèle à l'état de neuf. S'adresser : avenue de la Gare 5, Colombier.

GNAGIS CUITS
Boucherie-charcuterie
R. Margot
Rue du Seyon

COMMODE

avec glace, à vendre, 35 fr. Tél. 5 56 86.

Pour vos visites...

notre café mélange viennois, notre grand choix de vins fins, notre biscuit à 1 fr. la ½ livre. Magasins Meier S. A.

A vendre superbe

PIANO

brun (modèle Béby), belle sonorité, en parfait état, 550 fr., rendu sur place. Mme R. Visoni, Parc 12, Tél. (039) 2 39 45, la Chaux-de-Fonds.

A vendre d'occasion une machine à coudre

« BERNINA »

à l'état de neuf. S'adresser à Adrien Clottu, Chavannes 3, 1er, Neuchâtel.

A VENDRE

un smoking, 150 fr., un veston et gilet noirs, 70 fr. un manteau d'officier, taille 52, le tout en parfait état. Tél. 7 52 29.

Occasion unique

A vendre un bateau en acajou, 6 m. de long, huit places, avec moteur «Johnson». Bâche et accessoires. Prix: 1600 fr. S'adresser à W. Dürr-Noyer, la Rive, Morat. Tél. 7 28 48 ; en cas de non-réponse : Tél. 7 25 76.

OCCASION Photographies

Appareil agrandisseur tous formats, avec accessoires, à céder pour 150 fr. — R. Donner, Grand-Rue 6.

A vendre un

pousse-pousse

«Wisa-Gloria», ainsi qu'un YOUPA-LA. S'adresser à Mme Mombelli, Evole 33, Neuchâtel.

A vendre

complet noir

neuf, avec pantalon fantaisie, taille 50. Téléphone No 5 17 33.

A vendre

machine à écrire

OLIVETTI, modèle Studio 42, portable, dernier modèle. Etat de neuf. Prière de s'adresser à case postale 467, Neuchâtel 1.

A vendre vélo moteur

« MOSQUITO »

à l'état de neuf. — Prix avantageux. Boulangerie Ecluse 13.

Occasion

Deux divans. E. Notter, Terreaux 3. Tél. 5 17 48.

A VENDRE

baignoire d'enfant en zinc 8 fr., un matelas de pousse-pousse, un tricycle réparable, 6 fr., un lit blanc métallique, 50 fr. S'adresser : Scherrer, rue Pourtalès 10. Tél. 5 20 60.

A VENDRE

grand fourneau de cuisine, brûlant tous combustibles. Lits, lavabos, tables, chaises, armoires, tables de nuit. Le tout en parfait état d'entretien. S'adresser sous No P 5620 N à Publicitas, Neuchâtel.

Machines à coudre d'occasion

« Véritas », navette centrale, à renversement, bâti bois, Fr. 290.—.
« Pfaff », navette centrale, à renversement, en noyer, état de neuf, bâti bois, Fr. 360.—.
« Phœnix », navette centrale, à renversement, bâti bois, Fr. 450.—.
Ces machines sont revisées et livrées avec garantie. Sur demande, facilités de payement depuis Fr. 20.— par mois

H. WETTSTEIN, rue du Seyon 16, Grand-rue 5
Tél. 5 34 24

Un cadeau de choix :

CRISTAL
et
CÉRAMIQUE

avec application

d'argenterie

Vases à fleurs
depuis **Fr. 11.50**
Coupes à fruits
Tasses à café noir, à thé, etc.

chez les spécialistes :

Sollberger & Co

Place du Marché - NEUCHATEL

POISSONS du lac et filet
POISSONS de mer frais

Eg. Senaud
comestibles
MONRUZ, 64 - Nid-Tél. POST-IV-3834
Tél. 5 31 96 - 5 57 90

CONFETTI
GROS ET PETITS PAQUETS
PRIX AVANTAGEUX
PHOTO CASTELLANI
Rue du Seyon 7 b - Tél. 5 47 83

Caissettes à raisin

contenance remplies
Kg. 1,500 environ
Fr. —.82 vide Fr. 2.62
Kg. 2,200 environ
Fr. —.92 vide Fr. 3.56
On se charge des expéditions

Zimmermann S.A.

AUTOS

modèles récents en vente, « Citroën » 11 L., « Simca », « Opel Kadett », avec plaques.
Peseux, tél. 6 16 85.

Pourquoi vous tracasser ?

Les légumes qui ne sont pas au marché... sont en boîtes à

l'« Armailli »

Hôpital 10
Neuchâtel

A vendre une

machine à écrire

marque « Idéal », en parfait état. Prix avantageux. Adresse : Jean-Louis Barbezat, Pré Forgon sur Couvet.

Tout pour réussir

une bonne fondue et à des prix avantageux. Magasins Meier S. A.

A vendre faute d'emploi un

« SECURO »

de 15 litres, à l'état de neuf, ainsi qu'un

TRICYCLE

« Wisa-Gloria ». Téléphone 5 37 46.

Tapis tissés à la main

excellente exécution. Demandez prospectus détaillés chez Albert Dudli, Oberbühren (Saint-Gall).

A vendre

lit-berceau, état de neuf, garni, complet.
Smoking, taille 46-48.
S'adresser: Grands-Pins 11, 2me étage.

A VENDRE

pour homme, habit noir, pantalon rayé, manteau d'hiver, taille 48, le tout pure laine, état de neuf. Demander l'adresse du No 73 au bureau de la Feuille d'avis.

Piano « Jacobi »

en bon état, à vendre. — Demander l'adresse du No 74 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS

M. Dubois
Horlogerie → Réparations → Vente
Temple-Neuf 11
1er étage
face aux Armourins
Travail soigné
Prix modérés

MARIAGE

Demoiselle 35 ans, employée de bureau, aimant les enfants et vie de famille, aimerait faire la connaissance d'un monsieur ou veuf ayant enfants bas âge, catholique, sérieux, affectueux, en vue de mariage. Si possible joindre photographie qui sera retournée. Adresser offres écrites à G. R. 76 case postale 6677, Neuchâtel.

A échanger un

ACCORDÉON

chromatique, touches piano, contre un diatonique avec registres, éventuellement vente. — Demander l'adresse du No 83 au bureau de la Feuille d'avis.

Quel camion passant par

Boudry - Granges

(Soleure) se chargerait de trois petits meubles ? — S'adresser à C. Girard, Boudry. Tél. 6 41 69.

A louer quatre

COSTUMES

pour la Fête des vendanges. — S'adresser: Oratoire 3, rez-de-chaussée à droite, depuis 19 heures.

Grâce à son **outillage moderne**
à son **grand choix de caractères**
à son **riche assortiment de papiers**

l'IMPRIMERIE CENTRALE
Rue du Concert 6

vous donnera **toute satisfaction**

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

« Pro Juventute »

La commission de « Pro Juventute » du district de Neuchâtel a tenu séance vendredi 16 septembre. A cette occasion, elle a entendu le rapport du secrétaire, M. J. Bricola, sur l'exercice écoulé et celui des vérificateurs des comptes.

Après avoir pris connaissance des communications du secrétaire de district, concernant le montant des secours accordés et les frais présumés de l'organisation de la prochaine vente, elle a décidé de faire les dons suivants aux œuvres sous-mentionnées :

1400 fr. aux Colonies de vacances de Neuchâtel ; 600 fr. à la Ruche ; 600 fr. aux Amis du jeune homme ; 400 fr. à Malvilliers ; 300 fr. au Service médico-pédagogique ; 300 fr. au Foyer de tâches ; 100 fr. à la Revue de « Pro Juventute » ; 100 fr. aux enfants de la grand-route ; 100 fr. à l'Ecolier romand ; 100 fr. à l'Ecole en plein air.

En outre, elle approuva trois dons faits antérieurement par le bureau : 500 fr. à l'œuvre de la plage des enfants ; 200 fr. au Repuis et 150 fr. à l'Œuvre des lectures pour la jeunesse.

C'est grâce au magnifique succès de la vente de 1948 que la commission de district a pu faire ces nombreux dons.

Club neuchâtelois d'aviation

Le dimanche 25 septembre, le C.N.A. organisait à « Sous-le-Mont », près de Savagnier, une sortie pique-nique pour ses membres et leurs familles.

Favorisée par un temps idéal, cette journée connut un beau succès ; des jeux furent organisés pour les enfants avec distribution de récompenses et les deux avions « Piper » volèrent jusqu'à la tombée de la nuit.

Encore une fois les absents eurent tort, mais ils auront la possibilité de se rattraper, le C.N.A. s'étant promis de récidiver.

Assemblée de l'Union gymnastique du Val-de-Travers

(c) L'assemblée générale annuelle de l'Union gymnastique du Val-de-Travers s'est tenue à l'hôtel de ville de Môtiers, sous la présidence de M. René Leschot, président. A l'exception d'une, toutes les sections s'étaient fait représenter.

Les rapports du président, du caissier et des vérificateurs ont été approuvés puis M. Jean Aggio, président du comité technique, a parlé du match à l'artistique Doubs-Val-de-Travers et de la fête qui eut lieu à Môtiers en juillet et laissa un bénéfice de près de mille francs. Le président du comité d'organisation de cette manifestation, M. Pierre Thiébaud, a donné lecture de son rapport. Il a été chaleureusement félicité, de même que ses collaborateurs.

Six jurés ont été désignés pour la prochaine fête cantonale, après quoi le comité de l'Union a été constitué comme suit : MM. René Leschot, Couvet, président ; Edmond André, Travers, vice-président ; Georges Leucht, Couvet, secrétaire ; Robert Minder, Fleurier, caissier ; Marcel Lugeon, Buttes, adjoint.

Le comité technique — duquel s'est retiré M. J. Aggio, après en avoir fait partie pendant 17 ans — a été formé de MM. Frédéric Zill, Hermann Ritschardt, Fleurier, René Zürcher, Couvet, et Hermann Winteregg, Travers.

M. Pierre Thiébaud a été proclamé membre d'honneur et MM. H. Ritschardt, G. Leucht et Léon Clerc, membres honoraires. Enfin, l'assemblée a fixé à Noiraigue, en 1951, la date et le lieu de la prochaine fête régionale qui coïncidera avec la célébration du 75me anniversaire de l'Union gymnastique du Val-de-Travers.

A l'« Orphéon »

Notre chœur d'homme l'« Orphéon », dont les répétitions ont repris depuis jeudi dernier, sous l'experte direction de son estimé chef, M. Carlo Boller, prépare le programme d'œuvres choisies pour son concert de mars 1950, en attendant de mettre à l'étude les chœurs en vue de la fête cantonale de 1950.

Comme beaucoup de sociétés de chant, l'Orphéon a besoin de renfort, dans tous les registres, aussi, son comité soucieux de maintenir sa position en division supérieure, espère que nombreux seront ceux qui viendront renforcer ses rangs.

Maîtres imprimeurs

Les maîtres imprimeurs de Neuchâtel ont généreusement convié leurs apprentis à la visite de l'exposition « Dix siècles de livres français » qui a lieu à Lucerne. Sous la direction de MM. Haefliger de Bru, Pierre Attinger, André Rosselet et Paul Gerber, cette sortie en autocar a, nous l'espérons, été utile à tous les « jeunes disciples » de Gutenberg.

R. J.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES : 24. Quinche, Blaise-Charles, fils de Charles-Edouard, conducteur-typographe, à Colombier, et de Marcelle-Valentine née Chollet, 25. Jeanrenaud, Pierre-André, fils de Gaston, manœuvre, à Neuchâtel, et d'Eliane née Vouillamoz ; Emery, Blaise-Jean-François, fils de Paul-Auguste, forgeron, à Hauterive, et de Marie-Louise née Loosli, 26. Mouchet, Françoise-Colette, fille de Frédéric-Henri, commis de bureau à Neuchâtel, et de Lily-Suzanne née Samson.

PROMESSES DE MARIAGE : 26. Fleury, James-Maurice, manœuvre, à Saint-Blaise, et Jeanneret-dit-Grosjean, Rose-Clémence, à Neuchâtel.

Emissions radiophoniques

Jeudi

SOTTENS et télédiffusion : 7.10, réveille-matin. 7.15, inform. 7.20, premiers propos. 11 h., de Beromunster : émission commune. 12.15, le quart d'heure du sportif. 12.30, Victor Silvestre et son orchestre. 12.45, signal horaire. 12.46, inform. 12.55, un disque. 13 h., les auditeurs sont du voyage. 13.10, Luis Mariano, jeune premier de la chanson. 13.30, les belles pages de Fauré. 13.55, Promenade matinale, de Charles Bordes. 16.29, signal horaire. 16.30, de Beromunster : émission commune. 17.30, Oscar Gautschy et son orchestre hawaïen. 17.40, musique en miniature. 18.05, le plat du jour. 18.15, les oiseaux, suite de Respighi. 18.30, pour le cinquantième anniversaire de la mort du peintre Segantini. 18.40, de Coire à Saint-Moritz. 18.55, le micro dans la vie. 19.13, l'heure exacte. 19.14, le programme de la soirée. 19.15, inform. 19.25, le miroir du temps. 19.40, jeudi-magazine. 20 h., le feuilleton radiophonique : Jupiter ou le voyage vers l'ouest. 20.30, surprise-party. 21.15, Typhon. 22 h., audition de quelques élèves du cours d'interprétation consacré par A. Cortot aux sonates pour piano de Beethoven. 22.30, inform. 22.35, suite de l'audition des sonates de Beethoven.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 7 h., inform. 11 h., la vie musicale à Bienne. 12.30, inform. 12.40, musique populaire. 13.20, notre feuilleton. 13.50, extraits de Princesse Czardas. 16.30, musique de Félix Mendelssohn. 18 h., l'orchestre de Six Heures. 18.40, le cinquantenaire du chemin de fer du Gornergrat. 19.30, inform. 19.40, regards sur la Suède. 20.55, « Ryffi Trübel », pièce en dialecte bernois. 21.50, musique récréative. 22.05, chants populaires.

Radio Médiator partout

CHRONIQUE ARTISTIQUE

Exposition Th. Delachaux au Musée d'histoire

L'exposition des collections du regretté Théodore Delachaux — *T. H.*, comme on l'appelait, à Neuchâtel, avec une respectueuse et affectueuse familiarité — donne une juste impression de ce que fut cette personnalité si riche, ce savant doublé d'un artiste et d'un voyageur passionné, grand collectionneur et amateur de folklore. Du savant ethnographe et naturaliste, nous ne dirons rien ici, sauf qu'il saute aux yeux du plus profane qu'un esprit scientifique et méthodique a présidé sans cesse à l'assemblage des diverses collections. Et c'est pourquoi — soit relevé en passant — l'on peut regretter que les organisateurs de l'exposition n'aient pas placé des étiquettes plus détaillées, des indications plus nombreuses. Sans doute eussent-elles un peu déparé l'ensemble, mais pour qui souhaite étudier de près le contenu des vitrines, elles eussent été d'un grand secours. Le catalogue mis à la disposition du public porte une liste complète de numéros qui n'ont aucune correspondance. C'est fâcheux. Louons, en revanche, la modernisation de cette première salle du musée d'histoire, faite avec autant de goût que de sens pratique.

~~~

Le peintre Th. Delachaux est représenté par une série de 24 toiles datant de 1907 à 1911. Ce ne sont malheureusement pas toutes de ses meilleures, et, comme elles sont suspendues haut pour laisser la cimaise aux papiers découpés de J.-J. Hauswirth, on les voit mal. 1907 à 1911... C'est l'époque où l'artiste cherchait sa voie, où il subissait tour à tour ou tout à la fois l'influence des cubistes — cela se voit à ses constructions rigides — des impressionnistes et parfois même des pointillistes. Epoque heureuse où le jeune artiste barbu, au clair regard, que nous montre l'autoportrait, passait les hivers avec ses amis Gustave Du Pasquier et Pierre Godet, dans un chalet du pays d'Enhaut. Ensemble ils poursuivaient, sur la neige, les ombres bleues. D'un bleu vif.

Aux paysages dont certains ont beaucoup d'atmosphère et de vérité, nous préférons les natures mortes de fleurs dont Th. Delachaux s'était fait une spécialité. Ses bouquets serrés de zinnias ou d'autres fleurs paysannes, aux couleurs éclatantes, posés sur fond de toile quadrillée ou près d'une idole orientale, d'un vieux coffret peint, ont un charme à la fois naïf et raffiné dont l'artiste détenait le secret. Il y montre des dons de coloriste qui ne sont pas sans relations avec ceux du beau verrier de notre Collégiale.

Auprès de son frère, le Dr Constant Delachaux, Th. faisait à Château-d'Oex de longs séjours et suivait le médecin dans ses lointaines tournées à travers alpages et vallons solitaires. C'est ainsi qu'il découvrit les tableautins du pâtre-artiste, Jean-Jacob Hauswirth qui avait œuvré dans la première moitié du XIXme siècle. Il lui consacra une brochure illustrée et s'occupa durant de longues années d'acquérir et de rassembler le plus possible de ses étonnantes compositions décoratives. Ses motifs, Hauswirth les empruntait à sa vie quotidienne : la vache, l'oiseau, le toupin, le sapin, le chaudron ou les fleurs des Alpes. Remuages de troupeaux, danses de la mi-été, sujets militaires voisinent parmi les entrelacs, les cœurs et les guirlandes, découpés en noir sur blanc, fins comme de la dentelle, ou en papiers de couleur, parfois rehaussés d'or, avec une fantaisie ingénue et un sentiment artistique tout à fait original.

~~~

C'est aussi au cours de ses randonnées dans le pays d'Enhaut, dans les vallées encore intactes du Valais, des Grisons, de la Suisse primitive, que Th. Delachaux a déniché les ustensiles relégués, les vieux meubles, le rouet ou le moule à beurre, le métier à tisser les rubans ou le moulin à sel, le collier de vache en bois sculpté ou le berceau rustique, la cuiller à crème ou le peigne à tisser, le cacolet ou le bagnolet, toutes choses qui évoquaient à ses yeux la vie régionale d'autrefois et qu'il collectionnait avec une inlassable ténacité. Une petite chambre vieux-suisse a été aménagée dans un angle de la salle, avec ses rideaux de toile grossière et l'armoire peinte en 1845, portant le nom — et peut-être l'image ? — de Jumpfer Verena Anderegg en robe à crinoline, le corsage outrageusement pincé, le décolleté romantique.

Les collections de jouets groupés dans les vitrines proviennent du Heimberg, du Portugal, de la Sicile ou de la Toscane. Ceux de Venise représentent les travestis du Carnaval. Les visiteurs s'amuseront de la collection des tirelires, plus ingénieuses les unes que les autres. De celle aussi des vaches figurées plutôt que représentées, par un sculpteur improvisé, dans un simple morceau de bois. L'intérêt n'est pas mince de constater les variations du même motif entre les mains d'un ouvrier grison, schwyzois, vaudois... ou angolais.

La vallée d'Aoste a fourni à Th. Delachaux des coffrets à bijoux enluminés et sculptés et des masques de bois qui font penser au second acte de la pièce de César von Arx : *La trahison de Novare*. Ainsi se rejoignent, par-dessus les barrières alpestres, certaines coutumes ancestrales.

Une vitrine entière est consacrée à l'art de la Tchécoslovaquie, à ses broderies de vives couleurs où éclate certain rose cru, caractéristique des mouchoirs, fichus et costumes de la Bohême. On admirera la variété des motifs qui ornent les œufs de Pâques et la bigarrure des petits personnages qu'on appelle, en Provence, des *saintons* et qui, durant les semaines de l'Avent, sont disposés dans les *crèches* pour représenter la naissance du Sauveur.

Devant tant de merveilles, le visiteur se prend à songer à toutes les aventures de celui qui les a patiemment, une à une, rassemblées. A toutes les courses qu'il a entreprises, à toutes les portes auxquelles il a frappé, à tous les petits discours qu'il lui a fallu tenir, à tous les verres qu'il a offerts, à toutes les mains qu'il a serrées. A toutes les intrigues, combinaisons, joies et déceptions, marches et contremarches, espoirs et contrariétés, petits et grands plaisirs que cette exposition représente. Est-il possible que tout cela maintenant s'en retourne aux quatre vents des cieux ?

Dorette BERTHOUD.

Les poudres **KAFA**

combinaison heureuse d'antinévralgiques à action renforcée sont

très efficaces

Indiquées contre de nombreuses douleurs tenaces

Migraines — Rages de dents
Rhumatismes — Maux de reins
Sciatiques — Névralgies
Lumbagos — Douleurs périodiques

Les Poudres KAFA constituent un remède bon marché qui ne devrait manquer dans aucune pharmacie de ménage.

Ayez KAFA sur vous toujours et partout, votre protecteur contre ces douleurs.

La boîte de 10 poudres fr. 1.50.
En vente dans toutes les Pharmacies.
Dépôt général: Pharmacie Principale, Genève.

Extrait de la Feuille officielle

Août 6. Radiation de la raison sociale Georges Schrepfer, à Neuchâtel, commerce de fourrures, par suite de remise de commerce.

6. Sous la raison sociale G. Schrepfer S. A., à Neuchâtel, il a été institué une société anonyme ayant pour but l'achat, la fabrication, la vente de fourrures en tous genres, ainsi que toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, y compris des représentations, en rapport avec son but. Administrateur actuel : Paul-Lucien Stoudmann, à Lausanne.

Septembre 9. Sous la raison sociale Girard et Cie, à Neuchâtel, il a été constitué une société en commandite ayant pour but le commerce de trousseaux, lingerie et tous articles se rapportant à la branche. Associée indéfiniment responsable : Marthe-Emma Girard née Godat.

13. Sous la raison sociale Bureau fiduciaire Evard et fils, à Fleurier, il a été constitué une société en nom collectif. Organisation et tenue de comptabilité, contentieux, transactions immobilières et gérances.

15. Zimex S. A., Neuchâtel, importations et exportations, achat et vente de toutes marchandises, de produits fabriqués ou bruits, achat et exploitation de brevets et toutes participations financières, ayant décidé sa dissolution, la liquidation sera opérée sous la raison sociale « Zimex S. A. en liquidation », par Georges Vaucher, à Fleurier.

15. Radiation de la raison sociale William Wuilleumier, fabrique de boîtes de montres, à la Chaux-de-Fonds par suite de remise d'exploitation. L'actif et le passif sont repris par la amison «Nobilia S. A.» à la Chaux-de-Fonds. Elle a pour but la fabrication et la vente de boîtes de montres en tous genres. Président : Robert Bourgnon à Bassecourt. Secrétaire : Joseph Strausack, à Bassecourt.

16. Radiation, ensuite de faillite, de la maison Jules Schenk, au Cerneux-Péquignot, mécanique de précision et fabrication d'articles en métal.

16. Radiation de la raison sociale Scheibler et Jacot, au Locle, atelier de mécanique, la liquidation de cette société étant terminée.

20. Radiation, ensuite de faillite, de la maison Corinox S. A., à Noiraigue, fabrication et commerce d'articles de ménage, en métal, acier inoxydable et autres métaux, acquisition de tous immeubles ou valeurs immobilières, société anonyme.

24. Suspension de liquidation de la succession insolvable de Schneeberger Henri-François-Louis, en son vivant manœuvre à Neuchâtel.

24. Clôture de la faillite de Robert Georges-André, représentant à Neuchâtel.

Pas très correct, peut-être, de se retourner au passage d'un inconnu, mais quand un homme est si bien habillé...

(Complet en drap de laine *suisse!* Habille à merveille. Dessin, teinte, structure... Chic à tous égards.)

Tissu de laine suisse **T** *chacun l'admire, et avec raison!*

Chérie, 14 ou 18 carats?

Mesdames,

Si l'on vous laisse choisir entre deux bijoux identiques dont l'un est de 14 et l'autre de 18 carats d'or fin, les plus sages d'entre vous porteront à coup sûr leur choix sur le 18 carats.

Il en est ainsi pour ce qui concerne les nombreuses marques de produits d'entretien pour le parquet; vous choisirez tout naturellement celle qui présente le plus de qualités et d'avantages, c'est-à-dire :

1. Un produit de marque qui soit le premier du genre et qui a été éprouvé plus de 100,000 fois jusqu'à présent.
2. Un produit si bien mis au point qu'il vous garantit tout à la fois le nettoyage rapide et complet, en même temps que l'encausticage des parquets et planchers.
3. Un produit qui contient la plus brillante des cires dures connues à ce jour, et qui, grâce à cela, donne à votre parquet le plus bel éclat.
4. Un produit qui, par sa forte proportion de cire dure, recouvre le sol d'une pellicule brillante, solide et durable, n'étant tachée ni par l'eau ni par les pas.
5. Un produit qui peut être employé en même temps comme décrasseur et comme politure pour les vernis, les portes, les boiseries, les meubles et tous objets laqués ou vernis.
6. Un produit qui fera dire à vos amies après que vous l'aurez employé : « Ça sent le printemps chez toi, ma chère ! »
7. Un produit qui fera gagner un temps précieux à la ménagère et à tous ceux qui s'occupent de nettoyages, tant son application est simple et rapide. Jugez plutôt :

Imprégnez de Brillant Parktol un bon gros chiffon, le placer sous le frottoir ou rizette et frottez dans le sens des lames du parquet ou des veines du bois (changez fréquemment de chiffon), laissez sécher environ une demi-heure et faire briller au chiffon de laine; vous serez émerveillée du résultat.

Il existe de nombreuses contrefaçons, mais pensez toujours à la question : « 14 ou 18 carats ? » Le véritable Brillant Parktol en estagnons plombés avec étiquette de garantie est en vente dans toutes les drogueries et dans les magasins spécialisés. Bidons originaux d'environ 1 litre Fr. 3.80, 5 litres Fr. 17.50 et 10 litres Fr. 32.—. Icha et récipient en plus.

LA MAISON SPÉCIALISÉE
pour ses qualités son grand choix en

Chemises
Cravates
Chaussettes
Gilets - Gants

et toutes les nouveautés masculines

Savoie-Petitpierre
Chemisier NEUCHATEL Rue du Seyon S. A.
VOYEZ NOS VITRINES

Buvez du jus de raisin frais
Presse «Simplex» 11.- fr.
Presse «Dominante» 13.- fr.
Baillod S. A.
NEUCHATEL

Pour villas, immeubles locatifs rien ne vaut un brûleur

« ALPHA »

Fabrication robuste, rendement imbattable

Adressez-vous à la maison spécialisée

Chs SCHEIDEGGER

Représentant des usines Cuénod

Tél. 5 14 77 - Av. des Alpes 102
NEUCHATEL

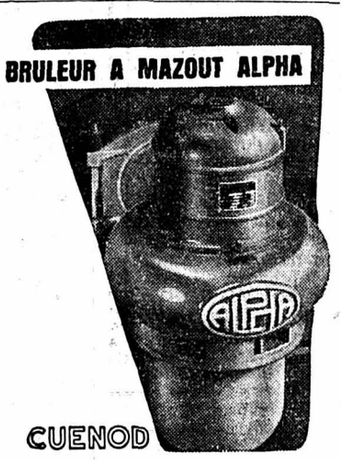

Amateurs
de beaux et bons

MEUBLES

VOYEZ NOTRE VITRINE

AU CYGNE
C. BUSER FILS
NEUCHATEL
Faubourg du Lac 1

ARTICLES DE FÊTES
COTILLONS - BALLONS
SERPENTINS - BOULES
CONFETTI
FARCES - DÉCORATIONS
chez le spécialiste
M. Vuilliomenet L'Arc-en-ciel
11, rue Saint-Maurice, Tél. (038) 5 46 87
NEUCHATEL

A vendre une
chambre à coucher
en noyer genre Louis XV comprenant : deux lits avec literie, crin animal; deux tables de chevet; une armoire deux portes avec glace; une commode; le tout en parfait état Fr. 800.—. Pour visiter s'adresser à Miorini, tapissier, Chavannes 12, tél. 5 43 18.

Soulier-sport, bas, pour messieurs,

en box brun ou noir et semelle crêpe

Fabrication suisse

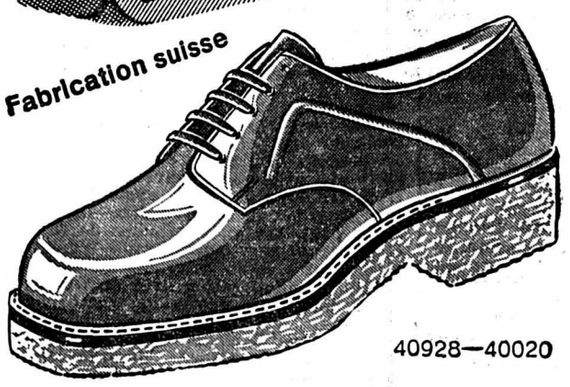

40928—40020

Bata

NEUCHATEL, 2, faubourg du Lac

L'automne est à la porte...

Manteaux d'hiver depuis **145.–**
Complets sport
Complets ville depuis **126.–**
Pantalons flanelle depuis **30.–**
Pantalons de travail depuis **27.–**
Chemises sport fantaisie

Tout ce qui manque dans votre garde-robe vous le trouverez avantageusement

AU BON MARCHÉ

G. BREISACHER Saint-Honoré 8
NEUCHATEL

Elizabeth Arden

Femme du monde

jusqu'au bout des ongles, grâce à un Vernis à Ongles à la mode et un crayon à lèvres assorti, choisis dans la gamme des teintes Elizabeth Arden

NAIL LACQUER donne un brillant régulier et durable

FOOLPROOF UNDERCOAT protection excellente pour les ongles

DROGUERIE **Kindler** PARFUMERIE

9, rue de l'Hôpital - Tél. 5 22 69

TÉL. 5 14 62
Vins et liqueurs de qualité aux meilleurs prix
L. MARIANI
RUE DU SEYON 19a

31-291

Voilà qui est parler

Rouler en Mercury, c'est rouler sans fatigue aucune: on quitte le volant, après une longue randonnée, aussi frais et dispos qu'au départ. Qui dit Mercury, dit confort et sécurité. Plus basse que large — il s'en faut de 34 cm. — elle « colle » réellement à la route. Tous les occupants assis entre roues, dans la zone de confort, se prélassent sur des sièges moelleux, s'étendant sur 1,50 m. Le pare-brise mesure près d'un demi-mètre carré; hiver comme été, la ventilation est excellente.

La construction compacte et le fonctionnement régulier du moteur V-8, de 110 CV au frein, défient toute comparaison. Les freins totalisent une surface de 1153 cm². La suspension AV indépendante supprime les aspérités de la route. La géométrie de la direction est des plus efficaces. Une surmultiplication, obtenable sur demande, permet de réaliser des performances très élevées en ne dépassant pas une consommation de 13-14 litres aux 100 km.

La Mercury est une voiture de haute classe. Essayez-la, vous serez ravi de son comportement, de la maniabilité, de son confort total.

Les distributeurs officiels Mercury de la Ford Motor Company (Belgium) S. A. sont à votre entière disposition.

MERCURY

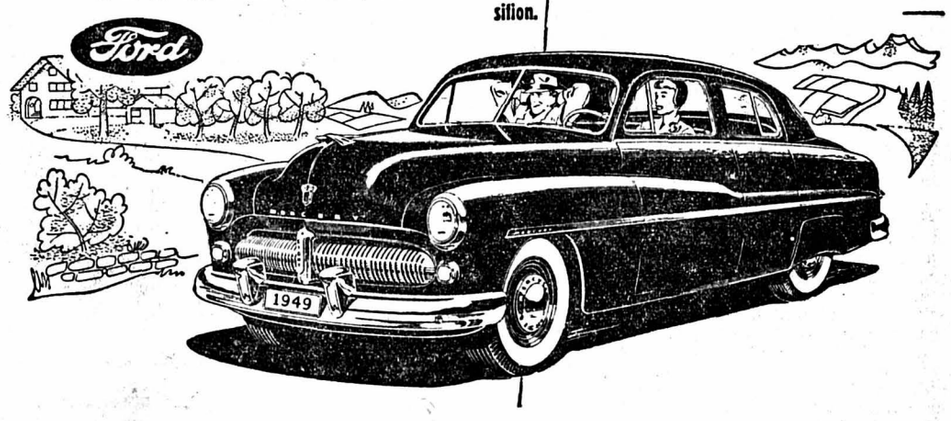

Bienne :	Grand Garage du Jura S. A.
Fribourg :	Garage A. Maradan
Genève :	Autohall Servette S. A.
La Chaux-de-Fonds :	Garage des Trois Rois S. A.
Lausanne :	Garage du Closelet S. A.
Montreux :	L. Mettraux & Fils S. A.
Porrentruy :	Lucien Vallat.
Sion :	Kaspar Frères.

Délégué : O. Gehriger, Zurich

GRAND GARAGE ROBERT
NEUCHATEL - Faubourg du Lac 31 - Téléphone 5 31 08
DISTRIBUTEUR OFFICIEL DE LA FORD MOTOR COMPANY (BELGIUM) S.A.

« BOXER »
fauves, avec pedigree, 3 mois, à vendre. — Henry Bovet, Areuse. Tél. 6 32 43

BEAUX CHOIX
tissus de décoration
en satin vieux rose, vert et jacquard, dans toutes les teintes
AU GAGNE-PETIT
Mlle M. Loth, Seyon 24a

Meubles neufs et d'occasion...
une seule adresse
AU BUCHERON
ECLUSE 20

A vendre une belle voiture
« Ford » V 8
Adresser offres écrites à S M. 817 au bureau de la Feuille d'avis.

Couvercles en verre
SPARTRA
Deux cents fois plus isolants qu'un couvercle en métal, ils ferment aussi mieux parce qu'ils sont plus lourds. Vous pouvez suivre la cuisson sans refroidir en soulevant le couvercle. Chaque modèle convient à trois grandeurs de casseroles.

18/22 cm.	20/24 cm.	22/26 cm.	26/30 cm.
8.-	9.-	9.50	11.50

H. BAILLOD S.A.
NEUCHATEL

A vendre un
potager à gaz de bois
« Culinex », en parfait état de marche, livrable dans trois semaines environ (cause de la vente : remplacement par un plus grand). Jean-Louis Berthoud, Chemin-de-Dame 4, Colombier, téléphone 6 33 36.

Une bonne montre s'achète chez
F. JACOT-ROSSELET
St-Honoré 1, 1er étage, Neuchâtel

Demandez mon **DIVAN-LIT** avec coffre pour literie, barrières mobiles, avec tissu, seulement 318 fr.
chez
Meubles G. Meyer NEUCHATEL
Facilités de paiement sur demande

A vendre
jumelles à prismes
8×25, avec étui. Case postale 35, Neuchâtel 2.

Les délicieuses...
pâtes « Garofalo » tipo Napoli de luxe sont en vente dans les magasins MEIER. Elles sont d'un genre tout nouveau et ont un goût de revenez-y !!!

A notre rayon de

FOULARDS

nous avons créé pour vous
MADAME
un superbe

CARRÉ pure soie

très jolies impressions exclusives, roulotté main, 80 × 80 cm., nuances au choix

12.80

La Nouveauté S.A.
AU LOUVRE
NEUCHATEL

La législation des trusts et cartels discutée au Conseil national

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

L'interpellateur, satisfait de la réponse sur le fond, moins peut-être des perspectives qu'elle annonce, s'en tira en déclarant que la Suisse ne doit pas faire une politique de prestige, mais soigner la qualité.

On ne chercha point à approfondir le sens de cette forte pensée.

On profita de la présence de M. Celio pour approuver sans discussion les projets concernant la construction de magasins, ateliers et garages pour les télégraphes et téléphones à Neuchâtel et à Olten, ainsi que la construction d'un bâtiment des P.T.T. à Granges. Pour les deux premiers projets, la commission avait approuvé le plan des dépenses, tandis que pour le troisième, elle proposait de le réduire quelque peu. Ainsi en décida l'assemblée.

Pour une législation anti-trusts

Ces graves affaires liquidées, on reprit l'interminable liste des « postulats », motions et interpellations.

Les trusts et cartels n'ont pas très bonne presse, depuis quelque temps. Un récent procès intenté à M. Duttweiler a certes valu une condamnation au chef des indépendants, mais les débats ont jeté une étrange lueur sur l'activité, les prétentions et l'influence de certains groupes d'entreprises.

Et voilà justement que les fameux « articles économiques » votés par le peuple le 6 juillet 1947, permettent à la Confédération de légiférer « pour remédier aux conséquences nuisibles, d'ordre économique ou social, des cartels ou des groupements analogues. »

Trois députés se réfèrent à cette disposition pour demander au Conseil fédéral de prendre des mesures. Ce sont MM. Sappeur, indépendant, Vincent communiste et Herzog, socialiste, les deux premiers en développant une motion, le dernier en se bornant au « postulat ».

M. Sappeur cite quelques exemples de cet « impérialisme » économique qui tend à assurer à des entreprises fortement organisées, ayant bien souvent un caractère international, des avantages excessifs au détriment de ceux qui désirent mener une existence indépendante. Il fait allusion au récent procès de Winterthour, où il est apparu que le trust des huiles avait su se faire accorder d'importants privilèges fiscaux et douaniers. Et M. Sappeur dénonce la participation à ces combinaisons internationales non seulement d'hommes politiques, mais d'officiers supérieurs. Pendant la guerre, n'a-t-on pas vu un colonel divisionnaire alors en activité, travailler ouvertement pour un trust international contre solide rémunération !

Quant à M. Vincent, il montre comment l'étranger se défend contre la formation des monopoles privés qui, pour le profit de quelques capitalistes, tiennent l'économie dans une véritable sujétion.

M. Herzog, enfin, avec les mêmes intentions que M. Sappeur, se défend d'être son allié. Ces messieurs, en effet, n'ont pas les mêmes idées sur le rôle de l'Etat et le député socialiste rappelle, non sans à-propos, que M. Sappeur a beau jeu de se recommander aujourd'hui des articles économiques. Lorsqu'il a fallu les faire accepter par le peuple, l'interpellateur d'aujourd'hui, derrière son patron M. Duttweiler, ne leur trouvait pas la moindre vertu.

La réponse de M. Rubattel

Dans sa réponse, M. Rubattel fut bref et précis. Il rappela les intentions du législateur lorsqu'il rédigea la disposition spéciale invoquée hier. Il ne s'agissait pas d'interdire la formation de cartels ou d'entreprises analogues, mais d'en prévenir ou d'en combattre les abus.

Encore faut-il savoir exactement quels sont les groupements que vise la constitution. On a un cartel, déclare-t-il, lorsque plusieurs entreprises appartenant à une même branche économique ou à des branches complémentaires se lient par contrat pour influencer directement ou indirectement la formation des prix afin d'augmenter le rendement de chaque entreprise.

Les trusts, plus précisément, groupent des entreprises qui renoncent à leur indépendance au profit d'un nouvel organisme, qui forment donc une unité économique soumise à une seule direction.

Cartels et trusts peuvent avoir certains avantages. Ils permettent une exploitation plus rationnelle, moins coûteuse, une meilleure adaptation au jeu de l'offre et de la demande, des prix plus stables. Souvent, ils ont pu arrêter l'effondrement des marges de bénéfices.

Mais, créés dans le dessein de surmonter des difficultés économiques, ils perdent de vue ce but et abusent de leur situation. Il en résulte de graves inconvénients pour le consommateur d'abord qui doit payer des prix artificiellement maintenus à un niveau trop élevé, pour le producteur indépendant ensuite, qui est en butte à toutes les tracasseries — boycottage, dumping, clause d'exclusivité dans les contrats passés avec les fournisseurs — jusqu'à ce qu'il disparaisse du marché.

M. Rubattel reconnaît que les dangers des trusts peuvent s'étendre à des intérêts nationaux essentiels.

En Suisse, une enquête est menée depuis plus de dix ans

Que peut-on faire ? A l'étranger, la législation antitrust n'a pas donné toujours des résultats satisfaisants. En Suisse, une enquête est menée, depuis plus de dix ans, par la commission pour la formation des prix. Elle devra apporter certaines lumières à ceux qui prépareront les projets législatifs. Mais il ne faut pas se dissimuler qu'il faudra surmonter bien des obstacles encore avant d'ajouter des dispositions efficaces à celles que contiennent, pour protéger le particulier, le code civil, le code des obligations, le code pénal et la loi sur la concurrence déloyale.

M. Rubattel accepte le « postulat » Herzog, de même que la motion Sappeur, si son auteur consent à lui donner la forme moins impérative du « postulat », en revanche, il s'oppose à la motion Vincent parce qu'elle brise le cadre constitutionnel en demandant de s'attaquer aux trusts eux-mêmes, alors que le nouvel article 31 bis n'autorise le législateur à ne s'en prendre qu'aux abus d'un système licite en soi.

Il n'en faut pas plus pour que M. Vincent découvre une manœuvre politique dans les raisons de M. Rubattel. Décidément, ces pauvres communistes sont en butte à toutes les persécutions.

Par 19 voix contre 14 le Conseil national repousse la motion Vincent, tandis que les deux « postulats » sont pris en considération sans que certains représentants notoires des trusts — et de ceux qui furent mis en cause dans le débat — aient tenté de se justifier.

Autres « postulats »

M. Rubattel accepte encore un « postulat » de M. Schmid-Ruedin qui réclame une statistique de la production, puis M. Etter, chef du département de l'intérieur, répond à une série d'orateurs qui eux, aussi, ont à faire connaître au monde des choses d'une importance capitale.

Ainsi, M. Munz, indépendant de Zurich, réclame une modification de l'ordonnance sur les denrées alimentaires. Mais, apportant à la tribune une tablette de chocolat vendue par la Migros, M. Perrin, radical de Neuchâtel, montre que l'intervention de M. Munz doit avoir pour effet d'empêcher les tribunaux d'intervenir, comme ils l'ont fait, contre certains procédés de l'entreprise duttweilerienne. Et le « postulat » n'est accepté qu'en partie.

C'est encore un indépendant, M. Bucher, qui demande l'organisation d'un service civil de donneurs de sang. Vous enfoncez une porte ouverte, répond M. Etter, qui fait néanmoins l'histoire du nouveau laboratoire pour la préparation et la mise en conserve du plasma sanguin et l'organisation du service par la Croix-Rouge suisse.

On entend encore diverses interpellations sur les endiguements et la propagande en faveur du marc et de la grappa.

M. Rubattel, qui répond aux deux derniers interpellateurs, fait observer que les sommes consacrées à la « propagande pour la grappa et le marc » n'étaient pas destinées à augmenter la production et la consommation mais à en améliorer la qualité. La santé publique n'en a donc subi aucun préjudice.

Et ce fut, peu après 19 heures, la fin de cette longue journée.

G. P.

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS	27 sept.	28 sept.
Banque nationale	715.— d	715.— d
Crédit fonc. neuchât	680.—	660.— d
La Neuchâteloise as g	665.— d	670.— d
Câbles élect. Cortaillod	5250.—	5200.— d
Ed. Dubied & Cie	775.—	770.— d
Ciment Portland	1300.— d	1300.— d
Tramways Neuchâtel	490.— d	490.— d
Suchard Holding S. A.	300.—	290.— d
Etablissem. Perrenoud	505 — d	505.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	101.— d	101.— d
Etat Neuchât. 3¼ 1938	101.— d	101.— d
Etat Neuchât. 3½ 1942	102.50	102.50
Ville Neuchât. 3½ 1937	101.50 d	101.50 d
Ville Neuchât. 3¾ 1941	102.50 d	102.50 d
Ch.-de-Fonds 4¾ 1931	102.— d	102.— d
Tram. Neuch. 3½ 1946	101.— d	101.— d
Klaus 3¾ % 1946	101.— d	101.— d
Et. Perrenoud 4¾ 1937	101.— d	101 — d
Suchard 3¾ % 1941	101.50 d	101.50 d

Taux d'escompte Banque nationale 1½ %

Bourse de Zurich

OBLIGATIONS		27 sept.	28 sept.
3 % C.F.F. diff.	1903	102.15%	102.40%
3 % C.F.F.	1938	100.50%	100.90%
3½ % Emp. féd.	1941	101.60%	101.70%
3¼ % Emp. féd.	1946	101.85%	102.20%
ACTIONS			
Union banques suisses		838.—	836.—
Crédit suisse		772.—	770.—
Société banque suisse		755.—	753.—
Motor Colombus S. A.		470.—	467.—
Aluminium Neuhausen		1880.—	1860.—
Nestlé		1249.—	1235.—
Sulzer		1575.— d	1580.—
Hisp. am. de Electric		295.—	290.—
Royal Dutch		247.—	241.—

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

Billets de banque étrangers

Cours du 28 septembre 1949

	Acheteur	Vendeur
Francs français	1.08	1.13
Dollars	4.28	4.33
Livres sterling	11.80	12.10
Francs belges	8.55	8.75
Florins hollandais	96.—	101.—
Petites coupures		
Lires italiennes	—.59	—.65

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

Le Conseil des Etats adopte le projet d'arrêté concernant le régime transitoire des finances

BERNE, 28. — Le Conseil des Etats a adopté, hier matin, après un long débat, par 29 voix sans opposition, le projet d'arrêté fédéral concernant le régime transitoire des finances de la Confédération.

Le rapporteur, M. Fricker (cons. Argovie) montra tout d'abord la nécessité de ce régime transitoire, puis justifia les modifications que la majorité de la commission propose d'apporter au projet du Conseil fédéral.

Ces modifications qui visent notamment à réduire, dans une certaine mesure, les charges fiscales et à améliorer la péréquation financière entre les cantons, sont les suivantes : pour l'impôt de défense nationale, augmentation du revenu libre d'impôt de 4000 fr. à 5000 fr. pour les personnes mariées et de 3000 fr. à 4000 fr. pour les célibataires ; en ce qui concerne l'impôt sur le chiffre d'affaires, extension des exonérations à la livraison, à la consommation par les producteurs et à l'achat de toutes les denrées alimentaires nécessaires ; pour améliorer la péréquation financière dans le domaine routier, les subsides versés aux cantons montagnards d'Uri, des Grisons, du Tessin et du Valais pour les routes alpestres internationales seront majorés de 50 % et à partir du 1er janvier 1950, les cantons recevront la moitié du produit des droits d'entrée perçus sur les carburants pour moteurs, en faveur de leurs dépenses routières. Ces propositions représentent une moins-value de recettes de 53,5 millions de francs soit 18,5 millions au titre des recettes douanières, 10 millions du fait de l'augmentation des minima francs d'impôt et 25 millions au titre de l'impôt sur le chiffre d'affaires.

Le régime transitoire sera soumis au peuple le printemps prochain

On sait que le Conseil fédéral avait proposé d'instituer le régime transitoire pour 5 ans (1950-1954). La commission a considéré que deux ans étaient suffisants et c'est cette durée qui été acceptée par la Chambre.

D'autre part, s'agissant de la forme juridique du projet, la situation a été modifiée par le résultat de la votation populaire du 11 septembre écoulé. La majorité de la commission a estimé que l'arrêté doit être soumis au vote du peuple et des cantons, en conformité de l'article 89 bis, 3me alinéa, de la constitution, c'est-à-dire dans le sens de la votation populaire du 11 septembre. La minorité socialiste, par la bouche de M. Klöti, de Zurich, proposait de prévoir simplement la consultation du peuple et des cantons, sans invoquer l'article 89 bis. La décision prise signifie que le régime transitoire entrera en vigueur le 1er janvier 1950 et qu'il sera soumis au peuple pour approbation au printemps prochain.

Une intervention de M. Nobs

M. Nobs, président de la Confédération, est aussi intervenu dans le débat. Il a émis l'opinion que le délai de deux ans sera insuffisant pour mettre sur pied la nouvelle législation de la Confédération et des cantons. Il s'agit aussi de trouver une compensation pour les moins-values de recettes résultant des propositions de la majorité. Les cantons devront éventuellement fournir un contingent total de 167 millions, ce qui comporterait une augmentation moyenne de leurs impôts de 27,5 %. Or, les impôts ne peuvent être majorés par les Grands Conseils que dans sept cantons ; dans les autres, ce sont la Landsgemeinde ou le peuple qui décident.

Le chef du département des finances et des douanes a dit aussi qu'un temps suffisant doit être laissé à la commission de conciliation pour accomplir son travail. Cette commission ne pourra se réunir qu'au mois de novembre. Une solution commune ne sera pas aisée à trouver et il est indiqué d'opérer lentement et prudemment. En ce qui concerne la forme juridique du projet, M. Nobs a constaté que les deux propositions, celle de la majorité et celle de la minorité, sont constitutionnelles.

A noter que M. Fauquex (lib. Vaud), a défendu et a fait adopter par 24 voix contre 8 une proposition tendant à limiter la compétence du parlement en matière de dépenses, en ce sens que la majorité absolue des membres du conseil serait nécessaire désormais pour voter des dépenses supérieures à celles que propose le Conseil fédéral. Cette proposition avait été combattue par M. Klöti (soc. Zurich) et par M. Nobs, président de la Confédération, qui fit observer que la même disposition a été repoussée par le Conseil national.

EN VENTE DANS LES BONNES MAISONS DE PRODUITS DIÉTÉTIQUES ET SPÉCIALITÉS ALIMENTAIRES

Un reptile « clandestin »

Le mystère du boa de l'express du Gothard est éclairci

BALE, 29. — Le mystère du boa, aperçu à Fluelen dans l'express du Gothard, et retrouvé plus tard sur la voie à Gurtnellen, est maintenant éclairci.

L'animal appartenait à une expédition de 8 serpents géants effectuée au zoo de Zurich par une maison de reptiles de Colombie. Les serpents arrivèrent à Bâle emballés dans un sac de lin. Tandis que les employés du bureau de poste transit vérifiaient le contenu du sac et les papiers, un les serpents s'enfuit le long de la rampe de chargement.

A Fluelen, un fonctionnaire de la poste aperçut sur le marche-pied d'un fourgon postal de l'express du Gothard, qui se rendait au Tessin, un serpent roulé sur lui-même qu'il prit tout d'abord pour un sac de dame. Comme l'employé s'apprêtait à le ramasser, le serpent s'échappa et, malgré tous les efforts, ne put être retrouvé. Aussi jugea-t-on nécessaire d'informer le personnel du train et toutes les stations jusqu'à Chiasso de la présence du dangereux voyageur clandestin.

Le boa ne fit aucun mal et peu après on le retrouva sur le ballast, à Gurtnellen, la nuque brisée.

CARNET DU JOUR

Cinémas

Théâtre : 20 h. 30. Les descendants de Don X.
Rex : 20 h. 30. Deux jeunes filles et un marin.
Studio : 15 h et 20 h. 30. La nuit blanche.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30 L'embuscade de Furnace Creek.
Palace : 15 h. et 20 h. 30. Rapide de nuit.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Les mouvements de revendications prennent de l'ampleur en France

PARIS, 29 (A.F.P.). — Dans un communiqué publié mercredi soir, le bureau de la C.G.T. indique qu'il est mandaté pour discuter avec le Comité national du patronat français, notamment du règlement rapide des revendications ouvrières et de la question du chômage. Le bureau confédéral est invité à porter à la connaissance de la classe ouvrière les réponses qui seront faites à ces questions par le C.N.P.F. à qui il demandera une entrevue.

Les mouvements revendicatifs se poursuivent cependant dans de nombreuses branches de l'industrie. Chez les cheminots, le mécontentement se fait jour. Les cheminots affiliés à la Confédération nationale du travail réclament un salaire minimum de base de 30,000 francs, l'échelle mobile et une compression de la hiérarchie, tandis que les ingénieurs, cadres et techniciens des chemins de fer demandent un reclassement général des emplois. Enfin, des représentants des cheminots appartenant à la C.G.T., à la C.F.T.C. et à la Confédération générale des cadres, ont décidé en commun de revendiquer un acompte provisionnel de 3000 francs, en attendant une remise en ordre des salaires.

Autour du monde en quelques lignes

En ANGLETERRE, le soldat Claude Hodson-Jones, condamné à mort pour avoir tué une jeune fille allemande, a été exécuté.

Quarante députés travaillistes ont déposé à la Chambre une motion demandant à M. Attlee de prendre l'initiative d'une conférence avec MM. Truman et Staline.

En ITALIE, le prix du pain sera abaissé de 10 à 15 %.

En ALLEMAGNE, deux cents fonctionnaires de la zone soviétique viennent d'être licenciés parce qu'ils étaient en rapport avec des personnes habitant l'Allemagne occidentale.

Aux ETATS-UNIS, le gouvernement a décidé d'accroître la production de bombes atomiques.

La Chambre des représentants et le Sénat ont voté la loi d'aide militaire à l'Europe pour un montant de 1,314,000.000 de dollars.

En ARGENTINE, quinze personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées dans un accident d'aviation qui s'est produit à 160 kilomètres de Buenos-Ayres.

En NORVÈGE, les ministres-présidents et les ministres des finances et du commerce suédois et danois sont arrivés à Oslo où ils auront avec leurs collègues norvégiens des entretiens sur la situation économique.

En HONGRIE, douze personnes ont été tuées et quinze blessées dans un accident d'autobus qui s'est produit dans la banlieue de Budapest.

En BULGARIE, on apprend de bonne source que M. Topentscharov, ministre adjoint des affaires étrangères, a été destitué.

En FRANCE, un gros vol de bijoux a été commis à Paris dans l'appartement du général Xuan, ancien président du gouvernement provisoire du Viet-Nam. Le montant des bijoux volés est d'environ deux millions de francs français.

Une terrible tempête s'est abattue hier sur le sud-est de l'Espagne

De nombreuses victimes — Les dégâts sont considérables

MADRID, 29 (A.F.P.). — Une tempête sévissant dans le sud-est de l'Espagne, a pris un caractère de véritable catastrophe.

A Aguadulce, on a enregistré jusqu'à présent 16 morts, mais on craint que le nombre des victimes ne soit plus élevé.

Plusieurs centaines de maisons ont été inondées et en partie détruites mercredi soir, à la suite d'une crue subite de la rivière Turia, dans la région de Valence.

Les habitants n'ayant pas eu le temps de se sauver, on craint qu'il n'y ait des victimes. En quelques instants, un véritable déluge s'est abattu sur Valence et la région. A Bourepos et à Betera, la rivière Turia a inondé les ponts, rendant toute circulation impossible. Depuis le 10 novembre 1897, on n'avait pas assisté à une telle catastrophe.

Dans la région de Ronda, en Andalousie, la tempête a provoqué la mort de 9 personnes. De nombreuses personnes ont été blessées à la suite de l'écroulement des maisons. Les dégâts causés dans les villages de Benajan, Montegaque et Ronda-Meme sont considérables. Toutes les communications par terre ainsi que les communications téléphoniques sont coupées.

Le ministre de l'intérieur se tient en communication constante avec les gouverneurs civils de Séville et de Valence, régions les plus dévastées par la tempête et se fait mettre au courant des dernières mesures prises. Un groupe de soldats a été dépêché sur les lieux pour prêter aide et assistance aux sinistrés. Les équipes de la Croix-Rouge organisent dans les localités les plus touchées des distributions de vivres et de couvertures.

Selon les premiers détails, sur le nombre des victimes et l'étendue des dégâts qui parviennent à la capitale, un pont métallique de chemin de fer, surplombant le Rio Blanco, affluent du Genil, a été détruit par les eaux, provoquant la chute des dix derniers vagons d'un train de marchandises. Une voiture automobile a été emportée par les eaux et le conducteur noyé alors qu'il s'était engagé sur un pont routier près de Ronda. La boue amenée par les eaux dans les maisons atteint jusqu'à deux mètres de hauteur. A Aguadulce, 62 maisons ont été complètement détruites et plus de 200 personnes sont sans foyer.

Le gouvernement allemand s'oppose au taux de dévaluation proposé par les hauts commissaires alliés

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le gouvernement ajourne sa décision

BONN, 28 (Reuter). — Peu après que les hauts commissaires eurent donné leur accord à la dévaluation du mark, le gouvernement de la république fédérale a annoncé qu'il avait ajourné sa décision.

Il désire ainsi gagner du temps pour intervenir auprès des Allemands à propos du charbon. Hier matin, M. Adenauer, chancelier, avait déclaré que son cabinet n'élèverait en aucun cas le prix de cette marchandise sur le marché indigène, et les ministres ont délibéré avant midi encore sur cette question et sur les mesures à prendre pour empêcher le dumping.

Un grave désaccord

BONN, 28 (A.F.P.). — Un grave désaccord a surgi entre le gouvernement fédéral allemand et la haute commission alliée au sujet de la dévaluation du mark occidental, premier problème important qu'avaient à résoudre conjointement, dans le cadre du statut d'occupation, Allemands et Alliés. A la surprise générale, le chancelier Adenauer n'a pas donné son accord aux mesures élaborées par les Alliés après huit jours de consultations entre les gouvernements de Paris, de Londres et de Washington, et près de dix-neuf heures de délibérations entre les trois hauts commissaires. Ces mesures visaient à fixer le taux du mark à 23,8 cents, taux que les Alliés estimaient correspondre à celui des autres monnaies européennes, et qui devait notamment maintenir le prix du charbon allemand sur les marchés extérieurs.

Une conséquence de cette mesure pourrait cependant être une augmentation du prix du charbon sur le marché intérieur.

Le gouvernement allemand, après un conseil de cabinet tenu hier matin, s'est déclaré opposé à cette éventualité, ce qui remet en cause le taux même de 23,8 cents prévu par les Alliés pour le nouveau taux du mark. Ainsi, tout le problème se trouve être remis en cause.

Selon M. Adenauer, les Alliés ont agi de façon inadmissible

BONN, 29 (Reuter). — M. Adenauer, chancelier fédéral, a remis à la presse une déclaration dans laquelle il exprime l'avis que les hauts commissaires alliés pourraient à peine prétendre qu'ils ont rempli leur tâche en Allemagne et rendu un service à la fédération européenne. La déclaration poursuit :

Le cours de change fixé par les Alliés **causera de grosses difficultés aux exportations allemandes, mais ce qui est plus grave, c'est la manière dont le gouvernement allemand en a été informé. Après toutes les belles paroles que les hauts commissaires nous ont adressées récemment, et en particulier M. André François-Poncet, on aurait pu s'attendre que les Alliés confrontent leurs vues et leurs desseins avec ceux du gouvernement allemand. Cela ne contribue pas au prestige de la démocratie, ni à celui du gouvernement fédéral allemand, si, dans une question d'une telle importance, la décision est prise en ne tenant compte que des vœux et des intérêts étrangers et en négligeant ceux de l'Allemagne.**

Si les hauts commissaires alliés continuent à fixer les prix de l'industrie allemande par des manipulations monétaires, il ne saura être question d'une économie libre. Les conséquences de cette façon d'agir sur la balance allemande des paiements sont faciles à imaginer.

Etonnement dans les milieux alliés

On s'étonne, dans les milieux alliés, du ton adopté hier par le chancelier Adenauer et on regrette que, pour inaugurer le rétablissement de l'Etat allemand, le chef du gouvernement fédéral ait cru devoir revenir à la politique de protestation systématique qui avait été celle des Allemands après la première guerre mondiale.

La prise de position des partis politiques

Reprise après plus d'une heure d'interruption, la séance plénière du parlement fédéral a été consacrée à la prise de position des groupes politiques au sujet de la déclaration gouvernementale du chancelier Adenauer, concernant les hauts commissaires alliés.

Au nom du parti social-démocrate, M. Schumacher a déploré que le gouvernement fédéral n'eut pas tenu l'assemblée au courant des négociations en cours. Prenant position au sujet des propositions d'alignement alliées des prix du charbon, le leader socialiste a souligné que la première mesure imposerait au pays des charges économiques intolérables. La deuxième solution, a ajouté M. Schumacher, entraînerait des répercussions sociales considérables. Il a, en conclusion, demandé au gouvernement, au nom du groupe social-démocrate, de ne pas donner son accord à des mesures qui, pour favoriser certains pays, lèseraient gravement l'Allemagne.

M. Buzelius a assuré ensuite le gouvernement de l'appui du groupe chrétien-démocrate et a insisté sur la désillusion que le « diktat » de la haute commission avait provoquée dans son groupe. De son côté, M. Meerkartz (parti allemand) s'est félicité de l'attitude nette du gouvernement et a exprimé des doutes sur le fait que le statut d'occupation puisse permettre à la haute commission d'imposer un taux de dévaluation au gouvernement fédéral.

LES SPORTS

LE FOOTBALL AU CLAIR DE LUNE...

Hier soir, Cantonal a battu Chaux-de-Fonds par 5 à 0

Au F. C. Chaux-de-Fonds les joueurs ne semblent guère disponibles pendant la semaine; les uns sont blessés, les autres au service militaire. En sorte que le onze des « Meuqueux » qui vint disputer hier soir une « nocturne » sur le stade de Cantonal faisait plutôt figure d'équipe de réserves. On ne trouvait ni Sobodka, ni Kernen, ni Hermann, ni Calame, ni Härtenstein. En plus, Amey n'évolua que durant une mi-temps.

Ceux qui se réjouissaient d'admirer le football des Chaux-de-Fonniers, réputés scientifiques et gracieux, furent bien déçus. Nos amis des Montagnes nous ont fourni une piètre exhibition. La défense était dépourvue de sûreté. La ligne d'avants ne comportait somme toute que deux hommes qualifiés : Amey et Antenen. Le premier nommé construisit de fort jolies choses, il conduisit souvent ses camarades devant le but de Béguin, créant l'occasion de marquer. Hélas, personne n'était là pour donner suite à ce qu'il avait amorcé. Même pas Antenen qui nous a paru hors de forme. Quant aux demi-ailes, ils manquent de précision dans leurs passes.

Cantonal, au contraire, s'il devait renoncer aux services d'Erni et Ebner, au service militaire, pouvait placer dans ses rangs ses nouvelles recrues. L'on sait que celles-ci avaient déjà fait une belle partie contre Bienne. Avec peut-être un peu moins de brio, elles surent une nouvelle fois transfigurer notre ligne d'avants dans laquelle la collaboration avec un Oberer plein d'entrain donna de nombreux fruits.

Cette ligne d'attaque s'est jouée bien souvent d'une défense désorganisée, où Zappella par sa rapidité se mettait néanmoins en évidence. Par cinq fois, Castella capitula... A la première minute déjà, Monnard plaçait un shot dans le coin inférieur gauche. A la 36me minute, Oberer tirait à mi-hauteur, le gardien renvoyait la balle à Mella qui la repassait à Oberer et celui-ci l'expédiait dans les filets. A la 40me minute, un pénalty, dicté peut-être un peu sévèrement, permettait à Gyger de porter à trois le nombre des buts cantonaliens. Pendant cette mi-temps l'on eut cependant l'occasion d'assister à des moments équilibrés et pendant les premières minutes du match, rien ne laissait augurer de la suite.

A la reprise, également une minute après le coup de sifflet initial, Oberer obtenait un nouveau but sur un effort individuel, et dix minutes plus tard, le même joueur qui tenait à prouver sa grande forme avant le match qu'il doit livrer à Bruxelles avec l'équipe nationale, signait le cinquième but d'un tir effectué de loin alors que le gardien tentait de venir à sa rencontre.

Il y avait chez nos avants un plaisir à jouer, une recherche dans la construction qui plurent beaucoup.

Notre défense — qui revient en forme — causa le désespoir des réserves chaux-de-fonnières qui sont encore loin de pouvoir réussir le jeu ciselé qui fut le propre des Montagnards récemment encore. Muller est véritablement un demi-aile.

R. ARMAND.

Chaux-de-Fonds : Castella; Zapella, Buhler; Matthey, Knecht, Berli; Stamm, Antenen, Amey (Kunz), Hirt, Schneeberg.

Cantonal : Béguin; Gyger, Steffen; Muller, Buchoux, Gauthey; Mella, Oberer, Monnard, Facchinetti, Sassi.

P. S. Avant le match et pendant le repos, la fanfare du bataillon territorial 167, stationnée à Colombier, offrit un concert aux spectateurs. En outre, pendant le repos également une course à l'américaine fut disputée sur 2 km. 500 entre deux équipes de la section d'athlétisme de Cantonal et deux équipes de l'Ancienne. En voici les résultats : 1. Cantonal I 3' 27"; 2. Cantonal II 3' 37"; 3. Ancienne I 3' 38" 8 ; 4. Ancienne II 3' 39".

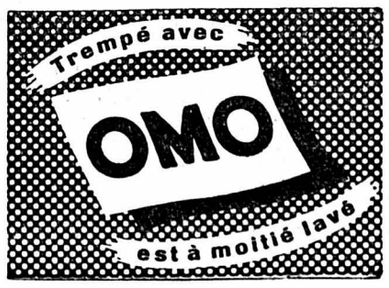

Communiqués

Un tirage de haute précision !

On sait sans doute que le prochain tirage de la Loterie romande aura lieu le 1er octobre et que les sphères itinérantes s'arrêteront, cette fois-ci, à la Chaux-de-Fonds.

La valse capricieuse des boules accompagnera pour une fois le tic-tac régulier des montres. Il n'en faut pas plus pour conclure qu'exceptionnellement, la haute précision et l'exactitude mathématique des secondes influenceront la fantaisie des premières ! Sachez donc choisir vos billets!

Donnez du Raisin du pays* à vos enfants

(O.P.)

Précieuse gourmandise, il contient les substances indispensables au développement de leur organisme. *Chaque jour, à chaque repas, sur chaque table!

DOUCE
FRAICHE
AROMATIQUE
N'IRRITANT
PAS
LA GORGE

Craven 'A'

LA CIGARETTE ANGLAISE DE RENOMMEE MONDIALE

RIRA BIEN QUI RIRA LE DERNIER

C'est ce qu'on dit et c'est assez juste. Mais il ne faut pas non plus trop attendre, car bientôt l'édition 1949 de l'excellent journal des vendanges sera épuisée.

Hâtez-vous donc de lire

LE VERJUS

en vente dans les kiosques de Neuchâtel et des localités environnantes

Envois sur demande adressée à l'administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel et accompagnée de 30 centimes en timbres-poste (militaires en service : 25 centimes).

L'actualité, c'est bien.
Mais les dessous de l'actualité, c'est plus drôle !

Pas besoin de compter jusqu'à 100

pour trouver mon sommeil, car je dors dans un bon lit

Réparations et vente de literie

Travail soigné chez l'artisan tapissier **R. PERROTTET**

Atelier : PARCS 40 - Tél. 5 52 78

Hôtel du Poisson Marin

Samedi soir, dès 20 h. et jusqu'à 4 h. du matin

Grand bal des vendanges

Cotillons - Bataille de confetti

ORCHESTRE MONTPARNO

Toute la nuit :

Restaurations chaudes et froides

Se recommande :
le nouveau tenancier :
Jean KUPPER.

Service d'autocar Fischer

Départ de la poste, Neuchâtel, à 24 heures
Service assuré pour la rentrée

Mesdames

Notre nouvelle collection vous attend. Vous y trouverez certainement le chapeau rêvé.

TRANSFORMATIONS
RÉPARATIONS
TRAVAIL SOIGNÉ
PRIX MODÉRÉS

J. TROXLER
MODES

Rue du Seyon 5 c

Entreprise de couverture en tous genres

Paul Robert de Rivaz

Vauseyon 14 - Téléphone 5 47 58
Réparations, tuiles, ardoises, éternit
Vernissage de ferblanterie — Crépissage de cheminées — Réparation de terrasses, garages — Plus de gouttières avec le nouveau produit américain
« BATTLESHIP » TRAVAIL GARANTI
Déplacement rapide

Jenny

COIFFURE ET BEAUTÉ

GRAND-RUE 12 - TÉL. 5 15 24

RETOUR DE PARIS

a étudié pour vous les points fondamentaux de la réussite des coiffures new-looks

Nous adaptons la mode à votre visage, à votre allure et à votre goût.

Ecole de conduite d'auto

Apprenez à conduire dans une école officiellement reconnue et qui vous fera bénéficier d'une très grande expérience. Cours théoriques et pratiques. — Le garage HIRONDELLE forme des conducteurs depuis 1920

GARAGE HIRONDELLE
PIERRE GIRARDIER
NEUCHATEL
Tél. 5 31 90

BEAU-RIVAGE

NEUCHATEL

Samedi 1er et dimanche 2 octobre

Grands bals des vendanges

Deux orchestres - Attractions
Cotillons

Société avec capitaux serait disposée à financer la

vente à crédit

de maisons sérieuses de la branche meubles ou électricité. — Adresser offres écrites à M. B. 28 au bureau de la Feuille d'avis.

POUR VOIR DE PRÈS, vos verres sont-ils suffisants ?

Faites-les contrôler à la maison

Reymond Comminot
OPTIQUE MÉDICALE
NEUCHATEL
RUE DE L'HÔPITAL 17

qui vous conseillera au mieux de vos intérêts

Succès garanti ? oui. Et comment ?

Par une prolongation gratuite des cours, si nécessaire, jusqu'au succès définitif (Diplôme final). Expérience de 30 ans d'enseignement.

ECOLES TAME, Neuchâtel, Concert 6, téléphone 5 18 89, Lucerne, Zurich, Bellinzone, Fribourg, Sion.

INSTITUT

Sam Simmen

Tertre 2 - Tél. 5 37 27
NEUCHATEL

Deviens ce que tu peux être

MATURITÉ FÉDÉRALE

Consultations - conseils pour les parents

ABENDKURSE
für Deutschschweizer

Französisch, Englisch, Italienisch, Spanisch, Portugesisch.
Stenographie Stolze-Schrey, Maschinenschreiben, Korrespondenz in Fremdsprachen
Spezialkurse zur Vorbereitung einer Abschlussprüfung innert 9 Monaten.
Beginn der Kurse : Ende September

SPRACH- UND HANDELSCHULE **BÉNÉDICT**

TERREAUX 7 - Tel. 5 29 81

MESDAMES !
Vos teintures et décolorations
chez le spécialiste :
SALON DE COIFFURE
GŒBEL TRÉSOR 1 Tél 5 21 83

Pratiquez la **respiration hindoue** et la **gymnastique harmonique** pour obtenir **santé et jeunesse**

Mme Droz-Jacquin
professeur
Rue Purry 4
NEUCHATEL
Tél. 5 31 81

Une bonne goutte
Un casse-croûte

sur la terrasse du

PETIT HOTEL de CHAUMONT

Prix modérés

Se recommande :
R. Studzinski-Wittwer

Grand arrivage

BAS NYLON AMÉRICAINS

très solides, diminués, coloris mode Fr. **5.90**

chez

Guye-Prêtre

NEUCHATEL

Quel commerçant ou grand magasin

s'adjoindrait collaborateur sérieux, de première force, en vue de créer un département pour la vente d'articles techniques de grande vogue (Electricité et radioélectricité) ? Références de premier ordre. Faire offres sous chiffres P. D. 20998 L., à Publicitas, Lausanne.

Grand choix de costumes à louer pour mascarades

Mme Brunisholz, Moulins 39, Neuchâtel

Chœur d'hommes

ORPHÉON - NEUCHATEL

Répétitions tous les jeudis, à 20 h. 15
Salle circulaire du Collège latin

Que tous les hommes que le chant choral intéresse se fassent recevoir en qualité de membre actif.

On s'inscrit à chaque répétition. LE COMITÉ.

Exposition rétrospective

DU PEINTRE

Philippe Robert

du 11 septembre au 9 octobre 1949

à la

GALERIE LÉOPOLD ROBERT, NEUCHATEL

Tous les jours de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures

---

APOLLO
Tél. 5 21 12

Dès aujourd'hui
à 15 h. et à 20 h. 30

Un grand film d'aventures qui sort des sentiers battus

L'EMBUSCADE de Furnace Creek

avec

VICTOR MATURE - COLEEN GRAY

Une œuvre dramatique mystérieuse, doublée d'un roman d'amour passionnant

Le film que nous recommandons tout particulièrement aux amateurs de films d'aventures et d'action

SAMEDI et MERCREDI, à 15 h. : MATINÉES A PRIX RÉDUITS

PARLÉ FRANÇAIS

DIMANCHE : MATINÉE à 17 h. (après le cortège)

Renouvellement des abonnements à la « Feuille d'avis de Neuchâtel » pour le quatrième trimestre de 1949

Nos abonnés ont reçu la semaine dernière, encarté dans leur journal, un bulletin de versement au moyen duquel ils peuvent sans frais renouveler leur abonnement pour le dernier trimestre de 1949.

Renouvellement jusqu'au 31 décembre
Fr. 6.70

Attention ! Le temps dont nous disposons pour l'expédition du journal ne nous a pas permis de procéder à un tri dans l'envoi des bulletins de versement. En conséquence, les personnes dont l'abonnement est déjà payé jusqu'au 31 décembre voudront bien détruire purement et simplement le bulletin de versement qui leur est parvenu.

ADMINISTRATION DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

COMPTE POSTAL IV 178

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

La conférence des juges d'instruction romands

Comme nous l'avons déjà annoncé, la conférence des juges d'instruction romands s'est tenue à la fin de la semaine dernière, à Neuchâtel. Après Sion, Lausanne, Genève, c'était en effet le tour de notre ville.

A la première séance de la conférence, vendredi, au château, M. François Clerc, professeur de droit pénal à l'Université, présenta un solide exposé sur « Les mœurs de la police et la morale ». Le conférencier commença par rappeler qu'il importe d'exercer la justice avec humanité ; cependant, issue de la guerre, une nouvelle école « réaliste » se dessine. On ne peut certes juger les procédés de la police selon les normes usuelles, du fait que celle-ci a affaire à des malfaiteurs, mais la lutte entre policiers et délinquants est soumise néanmoins à certaines « règles » qu'il convient d'observer et qu'analysa le professeur Clerc. En conclusion, certains procédés peuvent être admis, mais la police ne doit pas perdre de vue qu'elle sape la confiance que l'on doit avoir en elle si elle vient à admettre que la fin justifie les moyens. Cet exposé suscita une discussion nourrie.

Les « congressistes » furent reçus ensuite au carnotzet de l'Etat où ils purent apprécier le vin de Neuchâtel. Le soir, le dîner eut lieu à l'hôtel DuPeyrou en présence notamment de M. P.-A. Leuba, conseiller d'Etat, et de M. Humbert-Droz, conseiller communal.

Le samedi, la séance se déroula au château de Colombier et là c'est une conférence de M. Henri Bolle, juge d'instruction en notre ville, conférence présentée de manière fort intéressante, que les « magistrats informateurs » purent entendre sur les « relations des juges d'instruction avec la presse ». En matière de police, la presse peut faire à la fois beaucoup de bien et beaucoup de mal. Elle peut rendre à la justice de grands services si elle sait rester objective et modérée ; quand il s'agit d'une enquête, elle doit savoir observer la consigne de discrétion qui lui est demandée. D'autre part, elle se gardera de cultiver le sensationnel en matière de crime. M. Bolle se plut d'ailleurs à reconnaître que la presse suisse évite en général de tomber dans l'excès. Il insista enfin, entre autres choses, sur le fait que seul le juge d'instruction a le droit de renseigner la presse sur les affaires en cours. Cet exposé aussi donna matière à une vivante discussion.

Un problème connexe fut également traité : « Le juge d'instruction et le secret de la fonction ». Le dernier point à l'odre du jour était de caractère plus technique et de nature à n'intéresser que les professionnels : « Procédure à suivre en matière de séquestre opéré par un juge d'instruction d'ordre et pour le compte d'un autre juge d'instruction ».

Cette rencontre se termina par une agréable randonnée à travers le Vignoble, réception aux caves de Cormondrèche, lunch à Auvernier, puis excursion à Tête-de-Ran.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Luttons avec force

On nous répète sur tous les tons mineurs et sous forme d'élégie qu'il y a trop de raisin, trop de vin, pas assez de caves. Comme un seul homme la nation tout entière, émue jusqu'à la soif, lutte donc courageusement contre la funeste mévente : le Conseil fédéral y va de ses petites idées, le Grand Conseil de ses grandes à lui (comment en serait-il autrement vu son grand nom) et le consommateur de son inspiration du moment, fonction de son humeur et par conséquent — simple déduction — de l'état du ciel conjugal. Plus le ciel de la douce hyménée est chargé d'ailleurs, plus les conséquences sont bonnes pour la cause sacrée.

Mais ne le disons pas trop haut car les femmes, avec leur rage de se dévouer pour la patrie chérie, provoqueront sans doute des perturbations volontaires habilement camouflées qui enverront dare-dare leurs époux et maîtres au bistrot du coin. Ceux-ci continuant l'effort amorcé travailleront du gosier de si bon cœur qu'ils en auront mal à ce dernier organe, ils viseront tellement droit au but qu'ils finiront par en tituber et ils ingurgiteront tant de soleil en bouteille qu'ils seront conduits à l'ombre.

Moralité : en tout cherchons la femme.

Mais si elles sont « malignes » comme on dit chez nous, elles trouveront un autre moyen de lutte qui laissera tout en parfait équilibre : l'Association des sociétés antialcooliques de la ville, comme chaque année, vendra du moût en gobelets et en litres. Celui qui n'a jamais goûté au vrai jus de la vigne ne sait pas ce qui est bon... et sain. Samedi, dimanche et lundi matin, près de la poste, on luttera ferme et d'une manière agréable pour aider nos vignerons.

NEMO.

« Tourbillon »

Neuchâtel s'apprête à célébrer dans l'allégresse la Fête des vendanges. Déjà, des barrières sont édifiées autour du circuit où, dimanche, défilera le cortège pour lequel les artistes neuchâtelois ont travaillé depuis des mois.

De nombreux chars sont sur le point d'être terminés et les horticulteurs présenteront un corso fleuri de toute beauté. Quant à la location des places, elle obtient un succès considérable puisque la plupart des places assises sont vendues.

L'affluence à Neuchâtel promet d'être considérable et l'on annonce d'ores et déjà la visite de nombreuses sociétés suisses et françaises.

Dimanche matin, la Musique de la Remonte, qui participera au cortège, donnera des concerts devant les hôpitaux de la ville, cependant que la fanfare française « Les enfants de Montbéliard » jouera dans les rues.

La veille, samedi soir, grande bataille de confetti et « joies annexes » : musique, danse, mascarade.

Cette bataille reprendra dimanche après le cortège dont le thème général, « Tour[illegible] », permettra aux milliers de spectateurs d'apprécier la merveilleuse fantaisie.

La session du « comité des douze »

Le comité chargé d'assister dans sa tâche le bureau de l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques a tenu hier sa première séance en notre ville.

L'ambassadeur Julio Dantas, président de l'Académie des sciences de Lisbonne, délégué du Portugal, a été appelé à la présidence de la session du « comité des douze ». Dans son discours, il eut des paroles très aimables à l'égard de la Suisse, du canton et de la ville de Neuchâtel. Hier soir eut lieu une réception offerte par l'Etat et la ville de Neuchâtel représentés par MM. Camille Brandt, conseiller d'Etat et Paul Rognon, conseiller communal. Des paroles cordiales furent échangées à cette occasion.

† Sœur Miriam

Ce n'est pas sans regrets que la population neuchâteloise apprendra que Sœur Miriam Kruger vient de mourir à la Maison des diaconesses de Strasbourg, qui, pendant longtemps, a rendu de précieux services à nos maisons hospitalières et dont elle avait été la Sœur supérieure.

Elle fut Sœur supérieure de nos maisons hospitalière, et nombreux sont les malades qu'elle a soignés à l'hôpital Pourtalès et à l'hôpital de Couvet; elle s'intéressa également très activement au travail de ses collègues de l'hospice de la Côte, à Corcelles.

C'est une forte personnalité qui disparaît, c'est une lumière qui vient de s'éteindre, après avoir éclairé et réchauffé beaucoup de cœurs.

A LA ROTONDE

Concert viennois

Les choses du passé sont plus que d'autres exquises, pourrait-on dire, dans le domaine de la musique. Le nom seul de J. Strauss, la seule perspective d'entendre sa musique simple et si populaire, attirent la foule. Elle n'est pas composée, du reste, des seuls auditeurs nés en fin de siècle, mais bien aussi d'adolescents enthousiastes.

La Rotonde, mercredi soir, était fort bien garnie. Le programme de l'orchestre — et non orchester, s'il vous plaît — était composé d'airs toujours goûtés, toujours assimilés, pourrait-on dire, par notre tempérament ; ils sont « prenants » dans leur joyeuseté légère, dans leur élan toujours harmonieux et entraînant.

Il y avait des solistes charmantes, pleines d'entrain et de cette malice si particulière aux artistes viennois qui font mousser les chansons. Le chant de Vilja, de la « Veuve joyeuse », nous permit d'apprécier le vibrant soprano de Mme Emmy Fink et sa grâce aussi, qui était bien délectable. Les cordes de l'orchestre sont souples à souhait ; ses cuivres très peu nombreux soutenaient cependant de façon satisfaisante les passages forte des différentes partitions, les deux cors en particulier. Quant aux bois, flûte et clarinette, ils étaient submergés dans les ondes sonores des cordes, d'où, trop rarement, ils parvenaient à émerger, placés tout à côté des basses ! Le chanteur, bien connu à Radio-Vienne, F. Borsos, nous donna l'air « Schön ist die Welt » de Lehar. Sa voix est habilement conduite, mais elle détonna parfois un peu au début de la soirée. Par la suite, nous avons pu l'apprécier mieux, dans les duos et les quatuors.

La pétulante Else Macha, comédienne pleine de « Stage-appeal », si j'ose ainsi m'exprimer, et que nous connaissons par ses performances dans notre pays, se tailla un vif et immédiat succès, dans « Une nuit à Venise ». Il grossit au fur et à mesure des interprétations de cette artiste avec ses collègues féminins et masculins; tous quatre avaient il est vrai fait choix de mélodies particulièrement populaires et aimées du public et des pages telles que le « Zarevitch » de Lehar, celles encore de Leo Fall, enfin d'Oscar Strauss, un air de « Rêve de valse », mirent le vaste auditoire dans une humeur — ambiance ne va plus, hélas ! — pleine d'alacrité et de plaisir de bon aloi.

Le chef de cet ensemble sympathique, Karl Pauspertl, à la tâche, avec ses musiciens durant toute la soirée, fut cordialement remercié de son travail enthousiaste et du message si harmonieux qu'il nous apporta.

M. J.-C.

LA COUDRE

Chronique d'automne

(c) Le vieux village reprend peu à peu son aspect des vendanges. Les gerles, après avoir dormi par un été sec, sont pleines de fissures. Elles sont transportées autour des bassins où on les remplit d'eau pour faire gonfler le bois. Tout le matériel nécessaire à la vendange, au pressurage et à l'encavage est aussi préparé. La cueillette du raisin de table ne s'effectue pas par grandes quantités, par suite des dégâts causés par la grêle. Certains parchets, paraît-il, ont été grêlés jusqu'au 80 % de la récolte. Dans les vignes, les gardes ont fort à faire pour surveiller les maraudeurs nocturnes.

Plusieurs commerçants de la Coudre présenteront des chars fleuris au cortège des vendanges; les carcasses de ces chars sont déjà préparés près des maisons.

Au-dessus des coteaux, la forêt de Chaumont se couvre progressivement de belles teintes automnales.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 28 septembre. Température : Moyenne: 17,6; min.: 13,0 ; max.: 23,2. Baromètre: Moyenne: 723,8. Vent dominant: Direction: nord; force : très faible. Etat du ciel: légèrement brumeux. Brumeux le matin, clair ensuite.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

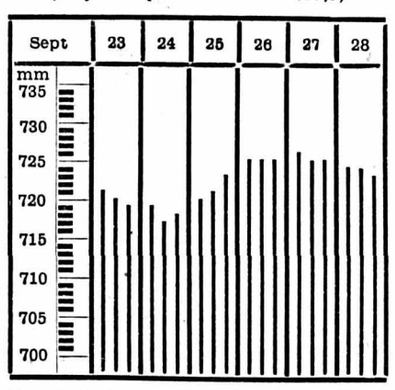

Niveau du lac, du 27 sept., à 7 h. : 429.87
Niveau du lac, du 28 sept., à 7 h. : 429.88

Prévisions du temps : Beau temps, journée modérément chaude, ciel passagèrement un peu nuageux surtout dans l'ouest du pays. Faible tendance orageuse dans les Alpes et dans le Jura. Quelques brouillards matinaux sur le Plateau.

CROQUIS MILITAIRE

Autour de la mobilisation de troupes de couverture-frontières

Voilà cinq ans déjà que certains bataillons de couverture-frontières n'avaient plus eu l'occasion de se réunir au grand complet. Aussi ne s'étonnera-t-on pas que la mobilisation des régiments de couverture-frontières de notre région ait été pour beaucoup un véritable événement. Après un cours de cadres, la mobilisation des différentes unités eut lieu. Toute la région fut survolée par l'aviation militaire, qui avait pour tâche de déceler les endroits où des hommes étaient visibles.

Mais, si les hommes entendirent et virent un grand nombre d'avions, les observateurs de ceux-ci durent admettre que, du haut des airs, la troupe était quasiment invisible. Toutefois, un pilote, affirmant avoir aperçu quatre lascars... jouant aux cartes près d'une position fortifiée, piqua sur eux pour les détruire à tout jamais au moyen de ses puissantes mitrailleuses. Seulement voilà : aux dernières nouvelles, il fut constaté que les quatre indisciplinés en question étaient quatre officiers supérieurs, préposés à l'arbitrage de l'exercice, et qui étaient penchés sur... une carte de géographie ! Cartes de yass, cartes de bridge, carte de géographie ?... autant en emporte le vent des hélices !...

~~~

Un autre fait à noter : la motorisation sans cesse accrue de notre armée. Les quelques chevaux que l'on vit ici ou là traînant — fort gaillardement d'ailleurs ! — un fourgon ou une charrette, faisaient se retourner les soldats étonnés de voir encore des quadrupèdes mobilisés ! Toutefois, il faut reconnaître que c'est bel et bien grâce à leurs « canassons » que plusieurs unités — dans certains coins perdus de notre Jura en particulier — reçurent à l'heure prévue leur ravitaillement en subsistance, ou n'eurent pas à porter à dos d'hommes sac avec paquetage complet !

D'autres quadrupèdes qui furent énormément intéressés par les mouvements de troupe, ce sont les vaches. Puisque nous sommes en automne, il y en eut de grands troupeaux qui ne se lassèrent pas de regarder béatement passer les gris-vert que l'on mettait au vert... un peu comme elles !

~~~

La nuit de lundi à mardi se passa à la belle étoile ; adjectif parfait pour donner une idée du ciel splendide sous lequel rêvèrent quelques milliers de soldats. Ce furent certainement les heures durant lesquelles tous ces hommes furent assaillis par les souvenirs. Souvenirs de mobilisations en toutes saisons ; d'obscurité lourde d'attente, traversée par l'écho lointain de la canonnade ou le passage, haut dans le ciel, des escadrilles étrangères. Chaque détail, chaque silence comme chaque résonance faisaient revivre intensément un passé encore proche, et qui justifiait sans peine la nécessité de la présence de notre armée aux frontières mêmes du pays.

~~~

Lundi, en ville, les civils connurent, pour la première fois depuis la guerre, les bruits caractéristiques — godillots sur le pavé, ordres brefs, chansons et plaisanteries — de la troupe stationnée, l'arme au pied, tout près des maisons. Parfois dans les appartements mêmes — et sans susciter le prétexte tactique. Car on sait que le principe même des bataillons de territoriaux, c'est que les hommes défendent leur coin de terre, leur village, leur quartier, les usines ou voies ferrées qui s'y trouvent.

X.

VIGNOBLE

SAINT-BLAISE

Assemblée des comités suisses de la Mission de Paris

(sp) Il faut signaler l'importante assemblée des comités auxiliaires suisses de la Société des missions évangéliques, de Paris, qui s'est tenue à Saint-Blaise, lundi et mardi derniers.

Au cours de ces assises, présidées par le pasteur Wachsmuth, de Lausanne, on eut le grand privilège d'entendre M. André Roux, directeur adjoint de la Société des missions de Paris et plusieurs missionnaires rentrés récemment de leurs champs de mission : MM. J.-P. Burger, du Zambèze, Henri Nicod, Cuénod et J.-R. Brütsch, du Cameroun, Ed. Bezançon et Albert Brütsch, du Lessouto. Tous ces témoignages étaient impressionnants, autant par le message qu'ils contenaient que par l'accent de conviction qui les exprimait. A les entendre on ne peut douter ni de l'urgence ni de l'efficacité de l'œuvre de la mission chrétienne.

L'acte de clôture de ces deux journées, fut présidé par le pasteur Pierre Juillard, de Lausanne. On se plut à louer la paroisse de Saint-Blaise de son aimable et généreuse hospitalité.

SAINT-AUBIN

Travaux d'automne

(c) Les travaux d'automne ont commencé par l'arrachage des pommes de terre. Les précieux tubercules ayant beaucoup souffert de la sécheresse et... des souris, la récolte sera déficitaire chez nous, si bien qu'elle ne couvrira pas le capital engagé pour l'achat des semenceaux payés très cher ce printemps.

Heureusement, la vendange du raisin de table, qui a commencé cette semaine à la Béroche, s'annonce meilleure qu'on ne l'espérait, grâce aux quelques jours de pluie du début du mois et du chaud soleil dont nous sommes gratifiés.

Mais la vendange de cette année sera, quantitativement, au-dessous de la moyenne. Frappés par la grêle, passablement de grains sont atteints de « foulure ».

Les champs, sous l'effet de la pluie, ont reverdi, et les troupeaux peuvent aller paître sous le regard vigilant des enfants.

Un nouveau bibliothécaire

(c) Les deux précédents bibliothécaires (hommes de lettre tous les deux) étant démissionnaires, c'est M. D. Evard, bien connu chez nous, qui a été nommé pour leur succéder.

RÉGIONS DES LACS

YVERDON

La foire

(c) La foire de septembre a été marquée par une reprise des transactions. Les travaux des champs passablement avancés, permirent à nos agriculteurs de s'accorder quelques heures de loisir dans notre cité.

Une grande animation régna toute la journée. Forains et fleuristes qui rivalisèrent d'ingéniosité pour présenter leurs produits, firent de bonnes affaires.

Sur la promenade de la gare, au marché du gros bétail, il a été amené : 27 vaches allant de 1600 fr. à 2200 fr., 25 génisses de 1400 fr. à 2200 fr. ; 16 génissons de 800 fr. à 1400 fr. ; 2 taurillons de 800 fr. et 1000 fr. ; et 2 jeunes bœufs de 900 fr. et 1100 fr., prix qui marquent une sensible augmentation sur ceux de la dernière foire.

A la Plaine sur le marché aux porcs, il a été dénombré : 250 porcs moyens allant de 60 fr. à 70 fr., pièce et 140 porcelets de 45 fr. à 55 fr. la pièce.

Un voleur à quatre pattes

(c) Mardi matin, alors qu'il disposait son échoppe, M. Cherpillod eut la désagréable surprise de voir son premier client se présenter sur quatre pattes et, sans plus attendre, s'emparer d'un magnifique quartier de côtelettes.

Le voleur emprunta la rue du Milieu, où il fut aussitôt rejoint et cerné. Le chien alors, lâcha sa prise et, profitant du désarroi que provoquait son aventure, revint à l'étalage pour refaire son déjeuner. Mal lui en prit, et il fut chassé comme il se doit.

VAL-DE-TRAVERS

LES BAYARDS

On restaure

(sp) Les autorités paroissiales font restaurer ces jours-ci les orgues de notre temple.

FLEURIER

Quand refleurissent les lilas...

(c) Fait rare pour la saison, on peut voir depuis quelques jours, dans deux jardins du village, des lilas en fleurs.

COUVET

Imprudence d'enfant

(sp) Avant-hier après-midi, au moment où circulait dans la Grand-Rue une colonne cycliste militaire, un enfant de cinq ans, le petit Roux, traversa la chaussée et fut renversé par un soldat. Le petit dut recevoir des soins médicaux.

MOTIERS

Cinéma scolaire

(c) Dimanche 25 septembre a vu la reprise des séances du cinéma scolaire, séances qu'organise chaque hiver M. André, de Travers. Cette séance très fréquentée a laissé un bénéfice appréciable lequel ira augmenter les fonds des courses scolaires de Môtiers et Boveresse.

JURA VAUDOIS

SAINTE-CROIX

Chute d'un maçon

M. Michel Clerico, âgé d'une cinquantaine d'années, maçon, a fait une chute d'un 1er étage. Relevé avec une arcade sourcilière fendue et des blessures à une jambe, il a été conduit à l'infirmerie de Sainte-Croix.

EN PAYS FRIBOURGEOIS

Le successeur du chanoine Bovet

La Société de chant de la ville de Fribourg vient de nommer son nouveau directeur en la personne de l'abbé Pierre Kaelin, qui succède au chanoine Bovet. M. Kaelin a aussi été désigné comme maître de chapelle de la cathédrale de Saint-Nicolas.

VALLÉE DE LA BROYE

La récolte du tabac touche à sa fin

La récolte des tabacs de la Broye vaudoise et fribourgeoise, qui a débuté en septembre, touche à sa fin. Un peu partout l'on s'attaque aux dernières feuilles. Le produit ne sera que le 60 % d'une année ordinaire. La sécheresse est la cause de ce gros déficit. Il en est de même dans les autres endroits de la Suisse où l'on cultive aussi le tabac. Nous enregistrerons donc un manque de tabac indigène et une moins-value aussi sur les poids et la qualité.

Les planteurs broyards, qui ont pu arroser leurs champs, en sont grandement récompensés car leur récolte est fort belle et ne laisse rien à désirer sur celle des années dernières.

Il faut ajouter encore qu'un insecte dénommé le ver gris a occasionné des pertes également alors que ce ver était inconnu chez nous, il y a quatre ans. On se demande qui l'a importé dans nos régions.

Naissances

Monsieur et Madame Alfred LŒRTSCHER-MEYRAT et leur petit Denis ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Brigitte

Genève, 28 septembre 1949 Clinique 2, rue du Château « Les Fauvettes »

VAL-DE-RUZ

DOMBRESSON

Nos soldats

(c) Après une quinzaine passée dans nos murs, la Cp. 5 du bat. car. 2 a, vendredi dernier, regagné Colombier. Mais, auparavant, mercredi soir, la fanfare du bataillon avait donné une sérénade. Ce concert, trop bref au gré de beaucoup, n'en fut pas moins très apprécié.

Lundi matin, c'était, dans la forêt voisine, la mobilisation d'une compagnie de couverture frontières. Nous avons admiré la célérité des différentes opérations, faites dans le calme et le silence. Les ordres sont donnés sans crier, exécutés avec bonne volonté, rapidement si bien que quiconque, non initié et passant à proximité, ne se doute pas que la forêt fourmille de soldats. Puis ceux-ci se sont acheminés pour occuper leurs positions respectives, tandis que des avions allaient et venaient cherchant à déceler la présence des mobilisés.

Mardi, en fin d'après-midi, sont arrivées deux autres compagnies de fusiliers et de mitrailleurs qui stationneront ici cette semaine; il y a également l'état-major et la fanfare ; aussi l'animation est-elle grande ! Le village ressemble à une garnison et le Val-de-Ruz à un camp retranché, car partout, dans les villages de la région nord du vallon sont cantonnées des troupes frontières.

CERNIER

Conseil général

(c) Notre autorité législative a tenu séance, lundi soir, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Ernest Favre, président. Vingt et un conseillers généraux étaient présents ainsi que tous les conseillers communaux et l'administrateur.

Des souhaits de bienvenue sont adressés à M. André Favre, nouveau conseiller général remplaçant M. André Frutiger, démissionnaire.

Après la lecture et l'adoption des procès-verbaux des deux dernières séances, le président du Conseil communal, M. Marti, présente un rapport à l'appui d'un projet d'arrêté portant crédit de 32,500 fr. pour la réfection des trottoirs bordant la route cantonale et pour l'aménagement de la place du Centenaire. Le coût total de tous ces travaux s'élève à la somme approximative de 60,000 fr. La différence est à la charge de l'Etat. La dépense effective de la commune sera supportée par trois exercices. Le petit jardin, au centre du village, subira quelques modifications et la place du Centenaire sera grandement améliorée. MM. Marcel Frutiger et Ph. Amez-Droz sollicitent et obtiennent encore quelques renseignements complémentaires. Finalement, le vote intervient et c'est par 17 voix, sans opposition, que l'arrêté proposé est voté.

L'éclairage de la place des sports

Sans discussion, un projet d'arrêté, portant crédit de 1500 fr. pour l'amenée de l'énergie électrique à l'emplacement des sports, à l'orée de la forêt, est adopté par 20 voix. M. Marcel Frutiger, l'interpellateur, remercie le Conseil communal d'avoir donné suite à son idée. M. P. Franc demande au Conseil communal si, par la même occasion, on ne pourrait pas installer la lumière électrique au stand qui se trouvera désormais à proximité de la ligne aérienne. Au nom du Conseil communal, M. Marti, président, répond que le cas a été prévu.

Ensuite d'une demande de naturalisation présentée par M. Charles Maurer, de nationalité allemande, pour lui et sa famille, et sur préavis favorable du Conseil communal, le Conseil général, par 21 voix, se rallie au préavis du Conseil communal.

Divers

Dans les divers, M. Baudois demande au Conseil communal s'il a envisagé de faire participer la commune aux frais de maladie occasionnés par la scarlatine. M. Liengme est heureux de la réfection du chemin dit « chemin Perrenoud ». M. G. Favre signale que le passage de la route cantonale à la rue Guillemette-de-Vergy est des plus dangereux pour la circulation ; il se demande quelles mesures il y a lieu de prendre pour éviter des accidents. M. Baudois sollicite encore quelques renseignements du Conseil communal relatifs à la construction des trois baraques au-dessus de la carrière, au Bois du Pâquier, destinés à acclimater les lièvres venant de l'étranger. M. Marti, président du Conseil, donne les renseignements sollicités et les interpellateurs se déclarent satisfaits.

Au sujet des baraques en question mentionnées ci-dessus, M. Marti explique que c'est à la demande de la Société des chasseurs du Val-de-Ruz que cette dernière a été autorisée à les placer à l'endroit indiqué ; que l'on avait cru au début qu'il s'agissait de baraques basses alors qu'en réalité elles sont plus hautes. Que toute la question pourra être revue dans trois ans, puisque l'autorisation n'a été donnée par le Conseil que pour cette durée.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Noces de diamant

M. et Mme Paul Rosselet, domiciliés à la Chaux-de-Fonds et âgés respectivement de 85 et 82 ans ont célébré hier leurs noces de diamant.

Madame Edmond Schwab-Vonlanthen, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Jean Schwab et leur fille, à Vevey ;
Mademoiselle Henriette Schwab, à San Sébastian (Espagne) ;
Madame et Monsieur Jean Perrenoud-Schwab et leurs enfants, à Colombier ;
Madame et Monsieur Tell Renaud-Schwab et leurs enfants, à Cernier;
Madame et Monsieur Gustave Hüther-Schwab et leurs enfants, à Colombier ;
Monsieur Jean Vonlanthen, à Fribourg ;
Monsieur Joseph Vonlanthen, à Soleure ;
Madame et Monsieur Alfred Seydoux et leur fille Huguette, à Fribourg ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Madame Schwab-Henchoz,
ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Monsieur Edmond SCHWAB

chef de bureau postal à Fribourg

leur très regretté époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, neveu, oncle et cousin, enlevé à l'affection des siens, dans sa 61me année, après de grandes souffrances.

Je sais en qui j'ai cru.

L'ensevelissement aura lieu à Fribourg, vendredi 30 septembre 1949, à 8 h. 30.

Domicile mortuaire : rue du Pont suspendu 91, Fribourg.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Dieu est amour.

Madame Ellen Petitpierre-Renaud et sa fille Janine-Ellen, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame René Petitpierre et leur fils Jacques, à Genève ;
Monsieur et Madame Charles Petitpierre et leur fils Marcel, à Lausanne;
Madame et Monsieur Antoine Ducrettet-Petitpierre, à Annemasse ;
Monsieur et Madame Charles Petitpierre et leur fils, à Corcelles ;
Madame F. Petitpierre-Dupont, à Genève ;
Monsieur et Madame Jules Petitpierre et leur fille Janine, à Genève ;
Monsieur et Madame Jules Petitpierre, à Lausanne, leurs enfants et petits-enfants, à Genève et Berne ;
Madame Berthe Bertholet-Petitpierre, ses enfants et petits-enfants, à Nyon ;
Monsieur et Madame Georges Petitpierre, à la Chaux-de-Fonds, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Eugène Renaud, à Peseux ;
Monsieur Roger Renaud, à Marin ;
Monsieur et Madame Jean Renaud et leurs enfants Jean-François et Loyse-Irène, à Vauseyon-Neuchâtel ;
Mademoiselle Nelly Pierrehumbert, sa filleule, à la Chaux-de-Fonds,
ainsi que les familles parentes Poyet, Pillonel, Bienati, Jaggi, Jaquet, Jacot, Boex, Bernet, Javet et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Adrien PETITPIERRE

leur cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, cousin, parrain et parent, que Dieu a repris à Lui ce jour, dans sa 69me année, après une longue maladie supportée avec courage et patience.

Neuchâtel, le 28 septembre 1949.
(Sablons 26)

Mes oreilles avaient entendu parler de Toi, mais maintenant mon œil t'a vu. Job XLII, 5.

L'incinération, sans suite, aura lieu vendredi 30 septembre, à 13 heures.

Culte à la chapelle du crématoire.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Madame Jean Scheidegger, à Neuchâtel ;
Mesdemoiselles Marie et Ruth Scheidegger, à Neuchâtel ;
Mademoiselle Fanny Scheidegger, à Lausanne ;
Mademoiselle Fanny Flückiger, à Lausanne,
ainsi que les familles parents et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jean SCHEIDEGGER

leur cher époux, père, frère, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a rappelé à Lui dans sa 76me année.

Neuchâtel, le 28 septembre 1949.
(Trois-Portes 4)

Je sais que mon Rédempteur est vivant. Job XIX, 25.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu vendredi 30 septembre 1949 à 15 heures.

Culte à 15 heures à la chapelle du crématoire.

On ne touchera pas

La famille ne portera pas le deuil

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Me voici, ô Dieu, pour faire ta volonté. Héb. X, 9.

Monsieur et Madame Paul Dubied-Jornod, à Saint-Blaise ;
Monsieur et Madame Maurice Dubied-Witschi et leurs enfants, à Saint-Blaise ;
Madame et Monsieur Willy Blaser-Dubied, à Neuchâtel
Madame veuve Berthe Devaux, à Bienne ;
Monsieur et Madame Edgar Devaux et leurs enfants, à Péry ;
Monsieur et Madame René Devaux et leurs enfants, à Cernier ;
Madame veuve Marie Haenni et ses enfants, à la Chaux-de-Fonds et à Zurich ;
les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame

veuve Samuel DUBIED

née Marie-Louise DEVAUX

leur chère mère, grand-mère, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 70me année, après quelques jours de maladie.

Neuchâtel, le 27 septembre 1949.
(Les Saars 33)

L'incinération, sans suite, aura lieu jeudi 29 septembre, à 11 heures.

Culte au crématoire.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Ma grâce te suffit.

Mademoiselle Marcelle Gautschi, à Saint-Aubin ;
Mademoiselle Gabrielle Gautschi, à Saint-Aubin ;
Monsieur André Gautschi, à Saint-Aubin ;
Mademoiselle Mathilde Gautschi, à Bevaix ;
Madame et Monsieur Jacques Wasem-Ribaux et leurs enfants, à Onex ;
Monsieur et Madame Jean-Claude Ribaux-Fasel et leurs enfants, à Bevaix,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de leur bien cher père, frère, oncle, cousin et parent,

Monsieur

Hermann GAUTSCHI

que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 71me année, le 27 septembre 1949.

Saint-Aubin, le 27 septembre 1949.

J'ai mis mon espoir en l'Eternel,
Mon âme espère en Lui,
Et j'ai confiance en Sa Parole.
Ps CXXX, 5.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Aubin, jeudi 29 septembre 1949, à 13 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Seyon 19a Neuchâtel
POMPES FUNÈBRES E. EVARD
INCINERATION
Concessionnaire de la Société de Crémation
TEL : 5.36.04

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel
~~~